

Direction des Infrastructures et Superstructures

Service gestion des déchets

Rapport d'activité 2019

sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés



Sommaire

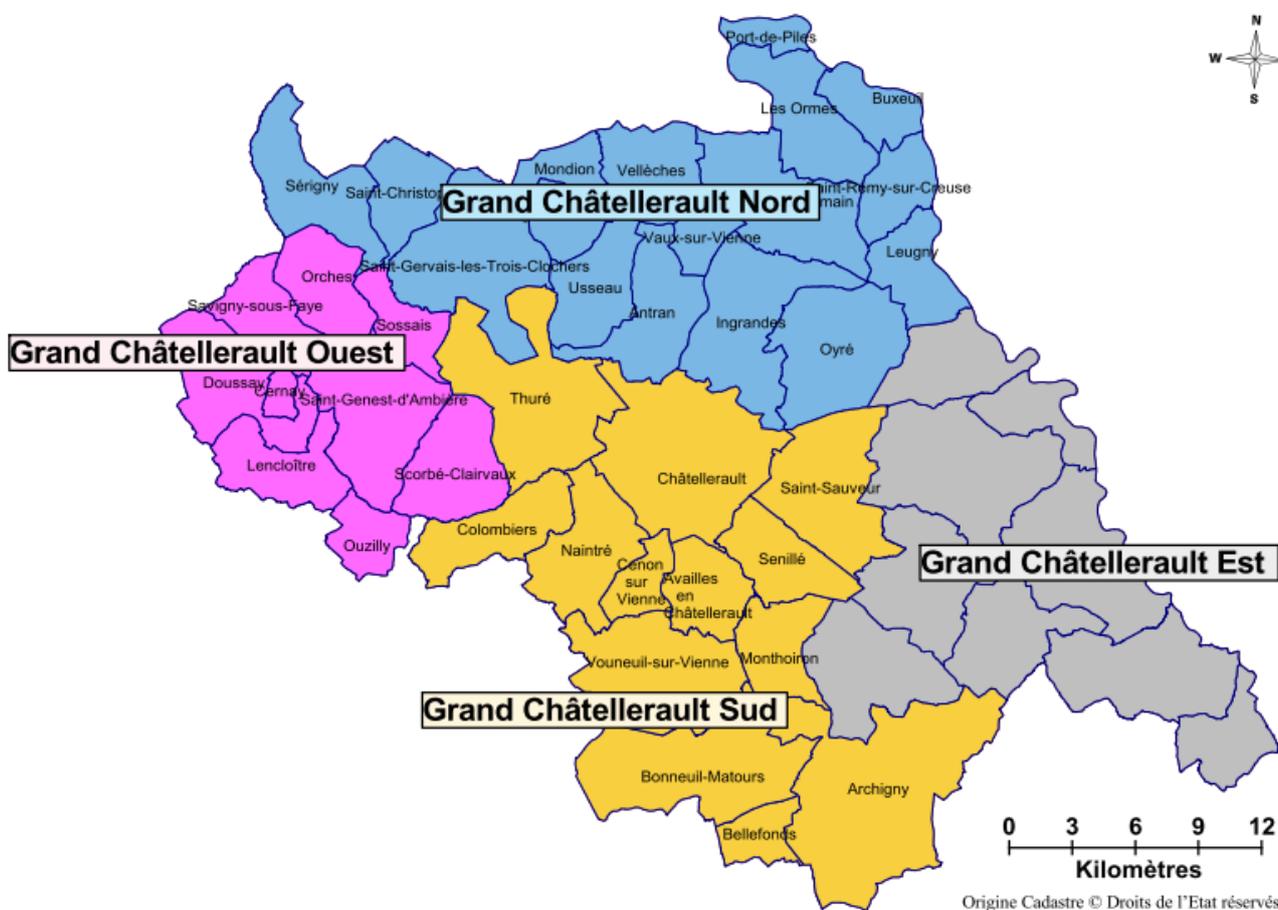
I – PRESENTATION GÉNÉRALE.....	4
1.1. LE TERRITOIRE DESSERVI.....	4
1.2. L'ORGANISATION DU SERVICE.....	6
1.3. LES QUANTITÉS DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS COLLECTÉS EN 2018.....	7
II - LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.....	8
2.1. LE CONTRAT D'OBJECTIFS DÉCHETS ÉCONOMIE CIRCULAIRE.....	8
2.2 ACTIONS MISES EN PLACE.....	9
Axe 1-4. La plateforme de réemploi.....	12
Axe 2-1. Déclic citoyen : un événement de sensibilisation à l'économie circulaire à destination des citoyens.....	12
Axe 2-2. Le Stop-pub.....	12
Axe 2-3. Prêt de gobelets.....	13
Axe 2-4. Le compostage.....	13
Axe 2-5. Broyage des végétaux.....	14
Axe 2-6. Cafés réparation.....	14
2.3. COMMUNICATION.....	15
III - LA SENSIBILISATION DES DÉCHETS.....	15
3.1. LES ACTIONS DE SENSIBILISATION AU COURS DE L'ANNÉE.....	15
3.1.1. Les actions de sensibilisation en milieu scolaire.....	15
3.1.2. Les actions de sensibilisation lors des manifestations.....	16
3.2. L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI.....	17
3.3. LES OUTILS DE COMMUNICATION.....	18
IV - LA REDEVANCE SPÉCIALE.....	19
V - LE QUAI DE TRANSIT DES DÉCHETS DE NONNES.....	19
5.1. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.....	19
5.2. TONNAGES REÇUS EN 2018.....	20
5.3. LA GESTION DES NUISANCES OLFACTIVES.....	21
5.3.1. Mesures prises par Grand Châtellerault.....	21
5.3.2. Le comité d'odeurs.....	22
VI - LA COLLECTE EN PORTE À PORTE.....	22
6.1. L'ORGANISATION.....	22
6.2. LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS.....	27
6.2.1. Les moyens humains.....	27

6.2.2. La pré-collecte : sacs et bacs.....	27
6.2.2.1. Les sacs.....	27
6.2.3. Les véhicules.....	31
6.3. L'ECO CONDUITE.....	32
6.4. LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL.....	32
6.5. LES TONNAGES COLLECTÉS.....	35
6.5.1. Les ordures ménagères résiduelles (sacs noirs).....	35
6.5.2. Les emballages ménagers recyclables (sacs jaunes).....	36
6.5.3. Le carton.....	37
6.6. LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES.....	38
6.6.1. La pratique des refus de collecte.....	38
6.6.1.1. Refus à Châtellerault.....	38
6.6.1.2. Refus autres communes.....	39
6.6.2. Les caractérisations.....	41
VII - LES DÉCHÈTERIES.....	42
7.1. L'OPTIMISATION DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES.....	42
7.1.1. Le réseau de déchèteries.....	42
7.2. LA DISTRIBUTION DES BADGES.....	43
7.3. REPRISE DES D.E.E.E.....	44
7.4. L'ORGANISATION.....	45
7.5 LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS.....	48
7. 6. L'ECO CONDUITE.....	49
7.7. LA FRÉQUENTATION.....	50
7.8. LES TONNAGES COLLECTÉS.....	51
7.9. LES SINISTRES.....	53
VIII - LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE.....	53
8.1. LES GLOBES À VERRE ET À PAPIERS.....	53
8.2. LES DIFFÉRENTS P.A.V. SUR LE TERRITOIRE EN 2018.....	54
8.3. LE VANDALISME DES P.A.V.....	55
8.4. LES CONTENEURS À TEXTILES, LINGES DE MAISON ET CHAUSSURES.....	55
8.5. LES CONTENEURS ENTERRÉS.....	55
8.6. LES QUANTITÉS COLLECTÉES.....	59
8.6.1. Le verre.....	59
8.6.2. Le papier.....	60
8.6.3. Les Textiles, Linges de maison, et Chaussures.....	61
8.6.4. Les ordures ménagères et les déchets d'emballages.....	62
IX - LES COLLECTES SUR RENDEZ-VOUS.....	62

9.1. LA COLLECTE SUR RENDEZ VOUS DES DÉCHETS VERTS.....	62
9.2. LA COLLECTE SUR RENDEZ VOUS DES ENCOMBRANTS.....	64
X - LA FORMATION DES AGENTS.....	65
XI - LES INDICATEURS FINANCIERS.....	66
11.1. COMPTA Coût.....	66
11.1.1. Les objectifs.....	66
11.2. COMPARAISONS NATIONALES.....	68
XII - LA DESTINATION DES DÉCHETS COLLECTÉS.....	69

I – PRESENTATION GÉNÉRALE

1.1. LE TERRITOIRE DESSERVI



Au 1er janvier 2017, l'extension de la Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut porte à 47 le nombre de communes membres de la structure intercommunale. Cependant 9 communes (Châtelleraut Est) ne sont pas gérées par le service Gestion des déchets de Grand Châtelleraut mais par un Syndicat. Les données de ce rapport ne les prennent pas en compte.

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés de Grand Châtelleraut Ouest (ancienne Communauté de Communes du Pays Lençloîtrais), de Grand Châtelleraut Sud (ex Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais) et de Grand Châtelleraut Nord (ex Communauté de Communes des Portes du Poitou).

L'ensemble des 38 communes concernées comptabilise 80159 habitants en 2019 répartis de la façon suivante :

Nom de la Commune	Population Totale
Antran	1 244
Archigny	1 125
Availles-en-châtellerault	1 821
Bellefonds	257
Bonneuil-Matours	2 174
Buxeuil	967
Cenon-sur-Vienne	1 857
Cernay	484
Châtellerault	32 887
Colombiers	1 549
Dangé-Saint-Romain	3 049
Doussay	665
Ingrandes	1 792
Leigné-sur-Usseau	492
Lencloître	2 487
Les-Ormes	1 665
Leugny	424
Mondion	107
Monthoiron	673

Nom de la Commune	Population Totale
Naintré	6 017
Orches	411
Ouzilly	931
Oyré	1 007
Port-de-Piles	575
Saint-Christophe	322
Saint-Genest-d'Ambière	1 300
Saint-Gervais-les-Trois-Clochers	1 339
Saint-Rémy-sur-Creuse	400
Savigny-sous-Faye	387
Scorbé-Claivaux	2 293
Senillé – Saint-Sauveur	1 902
Séigny	315
Sossais	445
Thuré	3 035
Usseau	628
Vaux-sur-Vienne	560
Vellèches	370
Vouneuil-sur-Vienne	2 203
Total habitants année N	80159

La population sur ce territoire reste stable (+169 habitants sur le territoire :+ 0,2 %) plus de la moitié des communes rurales ont cependant diminué leur population Leigné-sur-Usseau(-4%), Séigny, Usseau, Vaux sur Vienne et Vellèches (-3%), 273 habitants sont enregistrés en plus à Châtellerault.

1.2. L'ORGANISATION DU SERVICE

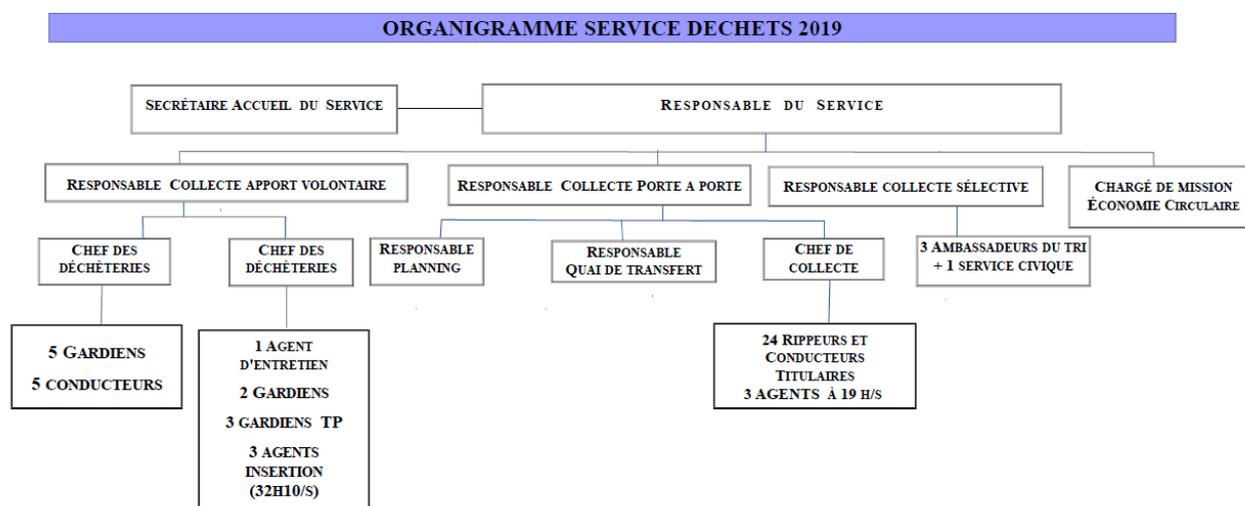
Les services à disposition des usagers sont :

- La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles – Porte-à-Porte (O.M.R. PàP)
- La collecte des Déchets d'Emballages Légers – Porte-à-Porte (D.E.L. PàP)
- La collecte des Cartons des commerçants de Châtellerault en porte-à-porte (C.)
- La collecte à domicile des Déchets Verts (pour les personnes à mobilité réduite) (D.V. PàP)
- La collecte à domicile des Encombrants (pour les personnes à mobilité réduite) (E. PàP)
- Les points d'apport volontaire à Verre (V.)
- Les points d'apport volontaire à Papier (P.)
- Les conteneurs enterrés à Ordures Ménagères Résiduelles – Apport Volontaire (O.M.R. AV)
- Les conteneurs enterrés à Déchets d'Emballages Légers – Apport Volontaire (D.E.L. AV)
- Les points d'apport volontaire à Textiles – Linges – Chaussures (T.L.C.)
- Le réseau des 10 déchèteries (DT)

Une partie du service de collecte et certains transferts sont assurés en régie, et le traitement est confié à des prestataires privés.

En 2019 , le service de gestion des déchets est composé de 60 agents.

Son organisation est la suivante :



1.3. LES QUANTITÉS DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA) COLLECTÉS EN 2019

Cette catégorie regroupe les déchets des collectes sélectives, les déchets collectés en déchèterie et les ordures ménagères résiduelles, soit la totalité des déchets des ménages et des activités économiques pris en charge par les collectivités.

Les tonnages collectés sont répartis ainsi :

Type de collecte	Type de déchets	Quantité
Porte à porte	Ordures ménagères résiduelles	14 642,90
	Déchets d'emballages légers	1 854,92
	Carton	83,01
	Déchets verts (sur rendez-vous)	0,25
	Encombrants (sur rendez-vous)	21,60
Apport volontaire	Ordures ménagères résiduelles	676,14
	Déchets d'emballages légers	145,68
	Verre	2 940,10
	Papier	1 360,36
	Textiles, linges et chaussures	333,17
	Déchèteries	28 468,64
Total		50 526,77

**Grand Châtelleraut :
630,33 kg/hab/an**

**Vienne :
580 kg/hab/an***

*données 2017 (AREC)

**Nouvelle Aquitaine :
673 kg/hab/an***

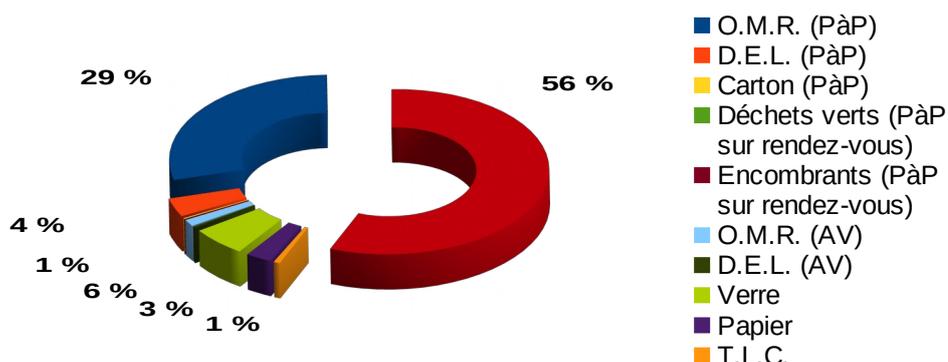
*données estimées 2018 (AREC)

**France :
568 kg/hab/an***

*données 2015
(ADEME)

La quantité totale de déchets de Grand Châtelleraut est de 50526,77 tonnes en 2019 alors qu'en 2018 elle était de 48257,14 tonnes, soit une augmentation de 4,70 % (+ 2269,63T).
La progression du ratio par habitant de Grand Châtelleraut est de 4,47% (27,01kg/hab/an).

Le graphique suivant montre la part en pourcentage que représente chaque type de déchets collectés en 2019 :



II - La réduction des déchets, vers l'économie circulaire

2.1. LE CONTRAT D'OBJECTIFS DÉCHETS ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault a contractualisé avec l'A.D.E.M.E un Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire (CODEC) pour une durée de trois ans proposant un accompagnement technique et financier pour mener à bien les actions programmées.

L'économie circulaire est un modèle économique qui cherche à éviter les gaspillages d'eau, d'énergie et de matière en réintégrant ces flux dans le système économique. Il s'agit en pratique d'éviter la production de déchets si possible et en les valorisant au mieux quand ce n'est pas évitable. Ce modèle permet de générer des économies de matières, de développer la coopération entre acteurs économiques, et in fine de permettre des gains financiers.

Le CODEC, dans la continuité directe du Programme Local de Prévention des Déchets, permet d'engager des actions de réduction de déchets à destination des usagers, mais également à destination des acteurs du monde économique (industries, agriculteurs, commerçants, artisans...).

Dans le cadre de cet engagement, l'ADEME demande à la collectivité de mettre en œuvre des actions de réduction des déchets et d'économie de la ressource parmi les axes suivants :

Axe 1 : L'offre et les acteurs économiques du territoire :

- Soutenir la prévention des déchets et l'efficacité matière des processus industriels
- Développer l'écoconception et l'économie de la fonctionnalité (Acheter le service d'un produit plutôt que le produit en lui-même)
- Initier des démarches d'écologie industrielle territoriale (mise en relation d'entreprises pour la réduction des flux de matière, d'eau, d'énergie ainsi que leur mutualisation pour une meilleure efficacité)
- Soutenir des démarches d'achats responsables professionnels

Axe 2 : La demande et le comportement des consommateurs

- Promouvoir l'allongement de la durée de vie des produits (réemploi, réparation, réutilisation)
- Mobiliser pour une consommation responsable (achats responsables...)
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.

Axe 3 : La gestion des déchets

- Améliorer la valorisation des déchets : matière organique, énergie..
- Réduire les tonnages issus du territoire en centre de stockage
- Contribuer à l'organisation de la collecte, du tri, transformation et valorisation des DAE dont BTP

Les objectifs à atteindre pour la fin de l'année 2020 sont les suivants :

Impacts quantitatifs :

- Réduction de **7%** des Déchets Ménagers et Assimilés (tous les déchets collectés par la collectivité hors gravats) sur la *base des données de 2015* (soit passer de 526 kg/hab à 489kg/hab) .
- Augmentation de **6%** de la valorisation (soit 55%) matière, organique, énergétique

Impacts économiques :

- 1 démarche engagée d'écologie industrielle territoriale
- 1 démarche d'économie de la fonctionnalité
- 2 entreprises engagées dans une politique d'achats durables
- Bonus : création emplois

2.2 ACTIONS MISES EN PLACE

Axe 1 : l'offre et les acteurs économiques du territoire :

Axe 1-1 PACTE

La 3eme édition du projet d'accompagnement des entreprises (PACTE) fait suite aux deux premières éditions qui ont eu lieu en 2016 et 2018. Centrées initialement sur la réduction des déchets, ce nouveau programme a pour objectif d'élargir son accompagnement sur la réduction des pertes matières, en proposant un diagnostic transversal achats-process – conditionnement – gestion des déchets.

Ce projet, d'une durée de 18 mois, a démarré en novembre 2019 suite à une phase de prospection des entreprises.

Ce projet est proposé en collaboration avec la CCI de la Vienne (Chambre de Commerce et d'Industrie) et de l'association Soltena (ex- Pôle des éco-industries).

6 entreprises se sont engagées, à savoir :

- ESAT René Jaud
- Facedin
- Sofidel
- Fenwick-Lindle
- Tap Tools
- Carambar & Co

L'objectif de chaque entreprise est de générer des économies financières grâce à la réduction des pertes matières, à hauteur de 1500€ minimum par entreprise.

Axe 1-2 Mon Resto Engagé

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, la communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut a contractualisé avec la CCI de Vienne pour engager une action envers les restaurateurs.

2 restaurateurs de Grand Châtelleraut se sont inscrits à cette action expérimentale à l'échelle du Poitou-Charentes:

- ***Le Triporteur (Châtelleraut)***
- ***Le Marsala (La Roche-Posay)***

Sur une période de 18 mois, ils ont été accompagnés par deux experts pour mieux connaître leur production de déchets, déterminer un plan d'actions et identifier les gains réalisés.

A l'issue de ce programme, un livret de bonnes pratiques a été publié, permettant de recenser les différents gestes que peuvent adopter les restaurateurs du territoire, ainsi que les économies que cela peut rapporter.



LES RESTAURATEURS

s'engagent

AJUSTER LA GESTION DES COMMANDES



Les retours de fin de service sont des signes qui ne trompent pas. Bien souvent, on commande par habitude avec une évaluation trop rapide de la future consommation de produits récurrents (pain, viennoiserie pour les hôtels, beurre, confiture...), et le restaurateur ne regarde pas systématiquement ces retours.

En observant et en comptant ces pertes (dans les poubelles généralement) on peut alors réfléchir à la diminution de ces pertes. On peut ajuster ses commandes en les mettant en relation avec ses statistiques de fréquentation, on peut aussi ajuster ce qui est servi en une fois au client (le pain, le beurre par exemple) en diminuant les portions, en revenant plusieurs fois à une table pour ne donner que ce qui est nécessaire, en changeant la composition des assiettes ou sa décoration (voir chapitre sur la décoration inutile).

Le Triporteur

Constat

Le restaurant commandait son pain pour la journée entière et finissait avec 2 à 3 baguettes à jeter par jour.

Comment agir ?

Le Triporteur a changé de fournisseur et a opté pour des baguettes traditionnelles plutôt que des pains spéciaux. Le pain est aussi acheté en quantité plus restreinte avec un rachat dans la journée si besoin. Ce qu'il reste est utilisé en chapelure dans les plats.

9

EN AMONT

Plus de pain jeté : en passant de 2 à 3 baguettes jetées par jour à 0	130 kg de gaspillage évités / an	158 € d'économie sur une année
--	---	---

Constat

Nous changions constamment la composition du café gourmand composé de 3 mignardises par assiette. Avec cette pratique nous perdions l'équivalent de 3 à 4 cafés gourmands par semaine

Le Marsala

Comment agir ?

Nous avons décidé de proposer un café gourmand fixe pour mieux gérer notre approvisionnement, nos stocks, et notre marge.



37

PRESTATION



Baisse des pertes
de 30% à 12% en
service par plat

Réduction des
pertes de 50% desserts en
réalisant un café gourmand

Axe 1-3 Démarche d'écologie industrielle et territoriale

Réponse à l'appel à projet EITNA en niveau 1 :

Le contrat d'objectifs déchets et économie circulaire demande notamment à la collectivité d'initier une démarche d'écologie industrielle territoriale. Ces démarches consistent notamment à permettre la mise en relation entre entreprises pour aboutir à des échanges de flux (matière, énergie, eau...), permettant une réduction des déchets, une amélioration des coûts et une plus grande efficacité de production pour les entreprises.

En 2019, la collectivité a été lauréate à l'appel à projet EITNA (écologie industrielle et territoriale en Nouvelle-Aquitaine) en niveau 1 proposé par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Cet appel à projet donnait droit à un accompagnement par le Pôle des éco-industries et la CCI Vienne pour structurer la démarche, comprendre les attentes et les besoins des acteurs économiques du territoire sur le sujet et développer de premières synergies inter-entreprises.

Ainsi, 11 acteurs économiques ont été rencontrés (2 structures de l'insertion, 2 PME, 2 grandes entreprises, un organisme de recherche et de normalisation, un syndicat de la métallurgie, une association de veille environnementale et un club d'entreprises).

Ces entretiens ont permis de réaliser une synthèse des forces/faiblesses/opportunités/menaces du territoire en matière d'EIT, en vue de construire un plan d'actions sur 3 ans pour développer les synergies inter-entreprises sur le territoire.

En parallèle, des rencontres d'entreprises ont permis de valider



EITNA

Ecologie Industrielle et Territoriale
en Nouvelle-Aquitaine

l'intérêt d'une telle démarche puisque grâce au travail de mise en relation de l'Agglomération, certaines entreprises ont pu valoriser leurs déchets de manière locale et innovante.

Ainsi :

- *une rencontre entre Magneti Marelli et CDA Développement a été concrétisée pour un échange sur la valorisation des déchets plastiques de l'un dans la production de l'autre.*
- *une rencontre entre Auchan Châtellerault qui recherchait une manière de valoriser ses invendus alimentaires impropres à la consommation humaine et l'élevage de chiens Nibaudeau a été réalisée : les biodéchets seront désormais valorisés en nourriture pour les chiens.*

Ces actions ont permis de faire mûrir la démarche du territoire et d'envisager une candidature en niveau 2 qui permettra le recrutement d'une personne dédiée à l'animation des entreprises du territoire sur la transition écologique.

Axe 2 : La demande et les comportements des consommateurs

Axe 2-1. Des événements de sensibilisation à l'économie circulaire à destination des citoyens

2.1.1 La gratiféria de Mai 2019

La salle des fêtes des Ormes a accueilli les 18 et 19 mai la 3ème Gratiféria du Service Gestion des Déchets.

Comme les années précédentes, des objets étaient collectés dans des zones de don en déchèterie pendant deux mois avant d'être proposés à l'adoption lors d'un week-end.



L'objectif était de sensibiliser l'utilisateur au réemploi grâce à une vision grandeur nature de la quantité d'objets pouvant être réemployés.

Cette gratiféria a accueilli **200 personnes** sur le week-end, pour **1,6 tonnes d'objets détournés**.

2.1.2 La participation à Vélo Swing et Petits Pois

La deuxième édition de l'événement « Vélo Swing et Petits Pois » le 29 septembre 2019 a été l'occasion d'animer un vélo smoothie et de créer un village de l'économie circulaire réunissant plusieurs structures associatives locales. En créant des smoothies grâce à des invendus de fruits et légumes récupérés localement, elle a permis de communiquer sur l'importance de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

2.1.3 La Semaine Européenne de la Réduction des déchets

Du 16 au 24 novembre 2019, une Semaine Européenne de la Réduction des Déchets a eu lieu sur le territoire de Grand Châtellerault.



Axée sur la politique globale d'économie circulaire, elle a permis une mise en valeur d'actions de réduction des déchets à destination des usagers, mais également des actions qui ont lieu à destination des entreprises.

Ainsi, on en a eu lieu notamment :

- **Un marché des répar'acteurs** : sur le marché de Châtellerault, 5 artisans-répar'acteurs étaient présents sur une matinée pour présenter leurs prestations autour de la réparation. 30 personnes ont pu être sensibilisées et 5 contacts ont été concrétisés.
- **Atelier de fabrication de cosmétiques maison** : un partenariat avec la boutique Hygien'oNaturel a eu lieu pour former les usagers à la fabrication de cosmétiques zéro déchet. 20 personnes ont pu assister à ces ateliers.
- **Café réparation objets roulants à la Manu'** : 30 réparateurs pour 12 vélos réparés.
- **Visite du Centre de Tri** : 17 visiteurs ont pu découvrir la face cachée du recyclage des déchets.
- **Visite de CDA Développement et du projet Plast'île** : 15 visiteurs ont pu visiter le fonctionnement de l'entreprise CDA Développement et découvrir le projet Plast'île, véritable emblème de l'économie circulaire sur Grand Châtellerault.
- **Zone de don de cagettes** : en continu sur la semaine, une zone de don de cagettes a été mise en place en déchèterie : ainsi, une centaine de cagettes ont pu être réutilisées par les usagers.

- **Un événement Salle Camille Pagé sur le week-end du 23-24 novembre avec :**

* Une gratiféria :

Cette gratiféria a fonctionné sur le même principe que celle de mai et a permis :

- **780 personnes** sur l'ensemble du week-end (dont 550 le samedi)
- **6 tonnes d'objets** détournées des déchèteries, 400kg repris par Audacie et le Secours Populaire

* Un atelier zéro déchet animé par l'association Mes Potes Iront

* Un atelier Palettes animé par Espri'kolibri



Axe 2-2. Le Stop-pub

Le stop-pub à l'effigie de la campagne de communication de la prévention a été lancé en mai 2014. Ces derniers sont disponibles pour les habitants qui le souhaitent. En 2019, 43,5 % des foyers étaient équipés. 2500 Stop pub ont été distribués sur Grand Châtellerault en 2019.



Axe 2-3. Prêt de gobelets



Le service gestion des déchets prête gracieusement des gobelets réutilisables (associations, particuliers...). Seule la perte est facturée. En 2019, 4750 gobelets ont été empruntés.

Axe 2-4. Le compostage

Un programme de promotion du compostage individuel a été mis en place en octobre 2006. L'objectif fixé est d'équiper 30 % des maisons individuelles (7900 maisons). Cet objectif est en bonne voie puisque, avec **411 foyers** équipés sur l'année 2019, l'ensemble des composteurs distribués par le service « Gestion des déchets » atteint **5361 unités**. La distribution est en très forte augmentation par rapport à 2018 (250 foyers équipés).

Déterminée à agir sur la prévention de la production de déchets, Grand Châtellerault continue de promouvoir la pratique de ce phénomène naturel de transformation de la matière organique en amendement sur l'ensemble de son territoire en 2020.

La collectivité vend à tarif préférentiel des composteurs en bois (20 €) et en plastique (15 €) d'un volume de 400 litres. Un bio-seau pour le stockage des déchets de cuisine est offert aux usagers qui s'équipent d'un composteur ou qui conservent leurs pratiques (en bac ou en tas).

A chaque remise de matériel, un guide pratique est fourni.

Axe 2-5. Broyage des végétaux

Suite au succès de 2018 où 24 demi-journées avaient été organisées, en 2019, 26 demies-journées ont été organisées et assurées par un prestataire. En moyenne, chaque demie-journée comptabilise 15 usagers pour 1,5 m³ de broyat produit. C'est ainsi près de **2,5 tonnes** de déchets verts qui ont été évités à l'année grâce à cette opération.



Axe 2-6. Cafés réparation

Afin de lutter contre l'obsolescence programmée qui engendre une plus grande production de déchets, la Communauté d'Agglomération a accompagné en 2018 la mise en place de « Repair café » par l'association Les P'tits Débrouillards. En 2019, l'autonomisation des cafés réparations a été effective grâce à l'association Espri'Kolibri qui a pu organiser avec succès 7 journées en 2020.

Axe 2-7. Réflexion Recyclerie

Fin 2018 et au cours de l'année 2019, une réflexion autour d'un projet **Recyclerie** s'est mise en place.

Ce processus s'est construit en collaboration avec le Service Économie et Entreprises et a pris la forme d'une soirée « World Café » en mai 2019.

Après présentation de différents projets et expérimentations, les acteurs socio-économiques locaux ont pu redéfinir un projet de recyclerie « idéal ». Cette concertation a permis à des acteurs de l'insertion par l'activité économique et des associations de se positionner sur la thématique.

Un travail sera engagé à leurs côtés en 2020 pour concrétiser le réemploi dans les déchèteries de Grand Châtelleraut.

Axe 2-8. Détournement de coquilles d'huîtres en déchèterie

La période des fêtes de fin d'année a été l'occasion de proposer l'opération « coquilles d'huîtres en déchèterie ». En partant du principe que la coquille d'huître vide contient 95 % de calcaire, il a été validé de la déposer en benne « gravats » en déchèterie. Ainsi, les usagers ont eu la possibilité de déposer leurs coquilles vides en déchèterie au lieu du traditionnel sac noir. L'intérêt de cette opération était de valoriser les coquilles d'huîtres de la même sorte que les gravats et de baisser les tonnages collectés dans les sacs noirs qui sont eux, enfouis.



2.3. COMMUNICATION

Presse / Web :	
• 1 intervention sur le compostage dans France Bleu Poitou	
• 1 Intervention sur la gratiféria puis les coquilles d'huîtres dans France Bleu Poitou	
• 2 articles dans la Nouvelle République pour la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets	
• 1 article du Centre-Pressé pour la gratiféria de mai 2019	
Site internet de la prévention :	
• Les bon gestes permettant de réduire ses déchets	• Un agenda (vente composteurs, événements...)
• Une carte interactive pour situer les bornes d'apport volontaire (verre, papier, textiles...)	• Des explications sur le CODEC, une présentation du territoire
• Une partie dédiée à la réservation des composteurs	• Une actualité sur les projets en cours

Site Web : <http://www.par-ici-les-bons-gestes.fr/>

III - La sensibilisation des déchets

3.1. LES ACTIONS DE SENSIBILISATION AU COURS DE L'ANNÉE

3.1.1. Les actions de sensibilisation en milieu scolaire

Le projet pédagogique 2018/2019 La Fourmi Responsable débuté en septembre 2018 s'est terminé en mai 2019 avec 724 enfants sensibilisés au gaspillage alimentaire dans le cadre de l'économie circulaire notamment par le biais de visites d'entreprises locales et de fermes pour découvrir les circuits courts (Les pots Gourmands, l'Épicerie sociale, la Fromagère Pineau Hubert, Restauval, l'UPC et la Société Poitevine de Restauration Scolaire) .



En septembre 2019, 10 classes de CE2-CM1-CM2 ont répondu au projet pédagogique 2019/2020 intitulé « Et si on réparait ? », projet en partenariat avec le CPIE Seuil du Poitou sur le thème de la fourmi qui utilise, réutilise, répare, recycle et recommence. L'objectif de ce projet est de faire découvrir aux élèves le principe de l'économie circulaire, en axant sur le réemploi et la réutilisation des objets.

Les 15 premières séances ont eu lieu au dernier trimestre 2019 elles ont concerné 379 personnes.

Des animations ponctuelles ont également été réalisées à la demande des établissements et structures du nouveau territoire.

Elles ont porté sur le tri et la prévention des déchets et ont permis la visite d'installations.

Les animations ponctuelles en milieu scolaire ont concerné 902 personnes dont 816 enfants (en dehors du projet pédagogique). Dans le détail, les animations ponctuelles ont été les suivantes :

Animations ponctuelles (hors projet pédagogique) :

Date	Organisme	Lieu	Public	Action	Durée (h)	Nbe enfant	Nbe adulte	Total
16/01/19	MFR Ingrandes	Poitiers	Scolaire	Visite Centre de tri SUEZ	2h30	19	3	22
21/01/19	Lycée Branly	Châtellerault	Scolaire	Communication sur les consignes de tri, les centres de tri, les centres d'enfouissement et les incinérateurs + gaspillage alimentaire (légèrement)	2h00	8	1	9
28/01/19	Lycée Branly	Poitiers	Scolaire	Visite Centre de tri SUEZ	1h00	9	2	11
TOTAL JANVIER					5h30	36	6	42
13/02/19	Ecole Jacques Prévert	Châtellerault	Scolaire	Dépôt d'un lombricomposteur + explication de son fonctionnement	1h30	20	2	22
TOTAL FEVRIER					1h30	20	2	22
11/03/19	Ecole Paul Pain Levé	Chatellerault	Scolaire	Découverte de la gestion des déchets et explication consignes de tri	2h30	23	1	24
15/03/19	Ecole Vaux sur Vienne	Vaux sur Vienne	Scolaire	Sensibilisation sur les déchets	3h00	27	2	29
18/03/19	Ecole Paul Pain Levé	Poitiers	Scolaire	Visite Centre de tri SUEZ	1h00	24	3	27
25/03/19	Ecole St Gabriel	Dangé St Romain	Scolaire	Animation ponctuelle	3h15	50	2	52
TOTAL MARS					9h45	124	8	132

Date	Organisme	Lieu	Public	Action	Durée (h)	Nbe enfant	Nbe adulte	Total
01/04/19	Ecole élémentaire de Lençloître	Déchèterie de Doussay	Scolaire	Explication sur le fonctionnement d'une déchèterie	1h00	27	1	28
04/04/19	Ecole	Port-de-Piles	Scolaire	Animation ponctuelle	1h00	17	3	20
04/04/19	Ecole Raymond Devos	Buxeuil	Scolaire	Animation ponctuelle	2h30	16	1	17
08/04/19	Collège St Pierre	Dangé-Saint-Romain	Scolaire	Animation ponctuelle	3h00	59	6	65
08/04/19	Ecole élémentaire de Lençloître	Déchèterie de Doussay	Scolaire	Explication sur le fonctionnement d'une déchèterie	2h00	46	3	49
11/04/19	Ecole St Gabriel	Dangé St Romain	Scolaire	Animation ponctuelle	4h00	50	2	52
12/04/19	MFR Ingrandes	Ingrandes-sur-Vienne		Communication sur le tri et la gestion des déchets	1h45	0	10	10
29/04/19	Ecole élémentaire de Lençloître	Déchèterie de Doussay	Scolaire	Explication sur le fonctionnement d'une déchèterie	2h00	48	2	50
TOTAL AVRIL					17h15	263	28	291
03/05/19	Collège de Lençloître	Poitiers	Scolaire	Visite Centre de tri SUEZ	2h00	50	4	54
14/05/19	Collège Vouneuil	Vouneuil sur Vienne	Scolaire	Explication métier Ambassadeur du tri	3h30	80	0	80
20/05/19	Ecole élémentaire de Scorbé-Clairvaux	Scorbé-Clairvaux	Scolaire	Formation des élèves et des professeurs autour de leur composteur	0h30	30	3	33
22/05/19	Lycée Georges Sand	Poitiers	Scolaire	Visite Centre de tri SUEZ	2h00	8	2	10
TOTAL MAI					8h00	168	9	177
27/09/19	Ecole Léo Lagrange	Châtelleraut	Scolaire	Communication sur le tri et la gestion des déchets	3h00	80	20	100
TOTAL SEPTEMBRE					3h00	80	20	100
06/11/19	Collège George Sand	Chatelleraut	Scolaire	Communication sur le tri et la gestion des déchets	2h00	6	1	7
14/11/19	Ecole maternelle de Scorbé-Clair	Scorbé-Clairvaux	Scolaire	Communication sur le tri et la gestion des déchets	2h30	62	7	69
TOTAL NOVEMBRE					4h30	68	8	76
02/12/19	Ecole élémentaire	Doussay	Scolaire	Communication sur le tri et la gestion des déchets	2h30	19	2	21
02/12/19	Ecole élémentaire	Doussay	Scolaire	Communication sur le tri et la gestion des déchets	2h30	19	1	20
16/12/19	Ecole élémentaire	Doussay	Scolaire	Visite Centre de tri SUEZ	1h15	19	2	21
TOTAL DECEMBRE					6h15	57	5	62
TOTAUX						816	86	902

3.1.2. Les actions de sensibilisation diverses

En 2019, plusieurs actions de sensibilisation ponctuelles et pour le « grand public » autour de la thématique du tri et de l'économie circulaire ont été réalisées.

Dans le détail, les actions menées ont été les suivantes :

Date	Organisme	Lieu	Public	Action	Nbe enfant	Nbe adulte	Nbe tout public	Total
22/01/19	Maison pour tous	Poitiers	Associatif	Visite Centre de tri SUEZ	0	11	0	11
29/01/19	Office de Tourisme	Châtelleraut	Grand Public	Découverte de la gestion des déchets et explication consignes de tri	0	0	11	11
TOTAL JANVIER					0	11	11	22
04/02/19	CAGC	Déchèterie de Naintré + Massonne	Grand Public	Communication sur les actions de broyage	0	0	35	35
19/02/19	CPPIE Seuil du Poitou	Poitiers	Associatif	Visite Centre de tri SUEZ	0	5	0	5
TOTAL FEVRIER					0	5	35	40

Date	Organisme	Lieu	Public	Action	Nbe enfant	Nbe adulte	Nbe tout public	Total
20/03/19	Jardin partagé d'Ozon	Chatelleraut	Associatif	Aider l'asso dans la découverte et les bonne pratique du compostage	0	10	0	10
22/03/19	CAGC	Déchèterie de la Massonne + Naintré	Grand Public	Communication sur les actions de broyage	0	0	50	50
TOTAL MARS					0	10	50	60
01/04/19	Foire de Lençloître	Lençloître	Grand Public	Sensibilisation sur les déchets	0	0	52	52
03/04/19	Centre socio-culturel	Marché de la Plaine d'Ozon	Grand Public	Sensibilisation sur les déchets	0	0	46	46
03/04/19	Mairie Usseau	Poitiers	Elus	Visite Centre de tri SUEZ	0	6	0	6
14/04/19	Centre socio-culturel	Plaine d'Ozon	Grand Public	Fête des fleurs	0	0	80	80
17/04/19	CAGC	Déchèterie Bonneuil + Massonne	Grand Public	Communication sur les actions de broyage	0	0	50	50
24/04/19	Lieu dit « les Volinières » Ingrandes	Ingrandes-sur-Vienne	Grand Public	Rappelle des consignes de tri	0	0	5	5
TOTAL AVRIL					0	6	233	239
01/05/19	Le CASQ	Leugny	Grand Public	Fête du Rond du Chêne : Randonnées + Brocante	0	0	70	70
12/05/19	Mairie de Dangé-Saint-Romain	Dangé St Romain	Grand Public	Les Naturelles	0	0	100	100
14/05/19	Mairie de Oyré	Oyré	Grand Public	Réunion publique	0	0	15	15
18/05/19	Service déchets	Les Ormes	Grand Public	Don objets	0	0	120	120
19/05/19	Service déchets	Les Ormes	Grand Public	Don objets	0	0	90	90
29/05/19	Foyer du Chillou	Chatelleraut	Grand Public	Explication du tri en vue des prochains ramassage de déchets en pleine nature	0	0	30	30
TOTAL MAI					0	0	425	425
08/06/19	Fête de quartier Ozon	Chatelleraut	Grand Public	Communication sur le tri et la gestion des déchets	0	0	50	50
TOTAL JUIN					0	0	50	50
22/07/19	Grand Chatelleraut	Chateauneuf	Grand Public	Suppression conteneurs enterrés place de la République	0	0	150	150
23/07/19	Grand Chatelleraut	Chateauneuf	Grand Public	Suppression conteneurs enterrés place de la République	0	0	150	150
24/07/19	Grand Chatelleraut	Chateauneuf	Grand Public	Suppression conteneurs enterrés place de la République	0	0	70	70
TOTAL JUILLET					0	0	370	370
29/09/19	Grand Chatelleraut	Thuré	Grand Public	Communication sur le tri et la gestion des déchets	0	0	45	45
TOTAL SEPTEMBRE					0	0	45	45
08/10/19	Grand Chatelleraut	Croissement Rue Gilbert / rue de la Chevretterie / Rue des Scieurs	Grand Public	Communication sur le tri et la gestion des déchets	0	0	20	20
09/10/19	CCAS Naintré + Point jeune Naintré	Naintré	Associatif + adultes	Communication sur le tri et la gestion des déchets	30	35	0	65
Du 14 au 18/10/19	Epicerie sociale	Chatelleraut	Grand Public	Communication sur le tri et la gestion des déchets	0	92	0	92
24/10/19	Grand Chatelleraut	Bonneuil-Matours	Grand Public	Communication sur le broyage de végétaux et le compostage	0	0	15	15
TOTAL OCTOBRE					30	127	35	192
04/11/19	Grand Chatelleraut	Massonne	Grand Public	Communication sur le broyage de végétaux et le compostage	0	0	30	30
04/11/19	CSC Ozon	Chatelleraut	Grand Public	Communication sur l'extension des consigne de tri	0	0	30	30
09/11/19	Bibliothèque de Senillé	Senillé Saint-Sauveur	Grand Public	Communication sur l'extension des consigne de tri	0	0	20	20
15/11/19	Grand Chatelleraut	Châtelleraut (impasse et rue de la Melette, rue Saint André, du Château, du Carrefour Joyeux et du Cygne Saint-Jacques)	Grand Public	Communication sur le tri et la gestion des déchets	0	0	55	55
19/11/19	Grand Chatelleraut	Châtelleraut (impasse et rue de la Melette, rue Saint André, du Château, du Carrefour Joyeux et du Cygne Saint-Jacques)	Grand Public	Communication sur le tri et la gestion des déchets	0	0	10	10
20/11/19	Grand Chatelleraut	Jardins partagés Ozon	Grand Public	Animation jardin au naturel + compostage	0	0	10	10
20/11/19	Grand Chatelleraut	Centre de tri	Grand Public	Visite du Centre de tri de Poitiers	0	0	17	17
20/11/19	Grand Chatelleraut	Chantiers d'insertion de Lençloître	Grand Public	Jardinage au naturel + compostage + présentation serres	0	5	0	5
28/11/19	Grand Chatelleraut	Naintré + Bonneuil-Matours	Grand Public	Communication sur le broyage de végétaux et le compostage	0	0	20	20
TOTAL NOVEMBRE						5	192	197
13/12/19	Grand Chatelleraut	Bonneuil-Matours	Grand Public	Communication sur le broyage de végétaux et le compostage	0	0	5	5
TOTAL DECEMBRE						0	5	5
TOTAL					30	164	1451	1645

nombre tout public : indéterminé adultes et enfants

nombre tout public : indéterminé adultes et enfants

Le service à également sensibilisé 1333 personnes lors des distributions de sacs jaunes dans les communes de Grand Châtellerauld au tri des déchets.

En 2019, l'ensemble des actions menées ont concerné **4983** personnes (3 780 personnes en 2018).

3.2. L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

La Communauté d'Agglomération a répondu en 2018 à l'appel à projet proposé par Citéo.. Celui-ci concerne la démultiplication de l'extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique sur l'ensemble du territoire national d'ici 2022.

La Communauté d'Agglomération a été retenue pour améliorer et optimiser le tri des déchets sur l'ensemble de son territoire et notamment pour ce volet sur Grand Châtellerauld Nord, en jouant sur l'uniformisation des consignes de tri avec les territoires voisins qui est un outil essentiel à la réalisation de cet objectif.

Depuis septembre 2016, les nouvelles consignes de tri sont en vigueur sur le territoire de Châtellerauld Sud et Ouest, une démarche qui vise la valorisation de tous les emballages en facilitant les gestes de tri.

La mise en place de cette extension des consignes de tri des emballages ménagers permet entre autre :

- de faciliter le geste de tri des usagers
- d'harmoniser les consignes de tri avec les territoires voisins
- de diminuer la quantité d'ordures ménagères (sacs noirs) collectées
- de maîtriser les coûts
- de valoriser et recycler plus de matière

Le recyclage permet de donner une « deuxième vie » aux déchets. C'est à dire qu'ils deviennent la matière première nécessaire à l'élaboration d'un produit. La valorisation énergétique de certains emballages triés permet la création d'énergie ou la fabrication de Combustibles Solides de Récupération (C.S.R).

3.3. LES OUTILS DE COMMUNICATION

En 2019, différents outils de communication ont été réalisés, notamment :

- la plaquette pour les jours et reports de collecte permettant aux usagers de connaître leur jours de collecte et aussi le jour de report pour les jours fériés ;
- un nouveau roll-up présentant les nouvelles consignes de tri

- une plaquette à destination des établissements scolaires pour les animations ponctuelles
- des gourdes pour les enfants du projet pédagogique et des stylos pour les usagers. Les flyers les plus courants ont été réimprimés.

Animations ponctuelles Tri sélectif et économie circulaire

Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraud
Programme d'animations 2018 - 2019

Dans le cadre des actions de sensibilisation, le service gestion des déchets de l'Agglomération de Grand Châtelleraud propose aux établissements scolaires et structures de loisirs des animations sur la thématique du tri des déchets et l'économie circulaire !

A Pour les plus petits !
Public : Des la maternelle (Langage adapté)
45 min à 1h30 selon l'intérêt des enfants
Objectifs : sensibiliser les enfants sur l'impact positif du tri sélectif et du recyclage pour la planète.
Définir la notion de déchet, découvrir les différentes matières et les familles de déchets.
Découvrir le fonctionnement de la gestion des déchets et les consignes de tri sélectif sur le territoire.
Déroulement : Activités ludiques* pour reconnaître les différents déchets et matières, apprendre à trier les déchets et connaître les filières de valorisation.

B Pour la suite !
Public : Des écoles primaires et collèges (Langage adapté)
50 min à 2h selon l'intérêt des enfants
Objectifs : reconnaître les consignes de tri sélectif sur le territoire ainsi que les astuces pour la réduction.
Découvrir le fonctionnement de la gestion des déchets et les consignes de tri sélectif sur le territoire.
Comprendre le cycle de vie des matières et la notion d'économie circulaire.
Sensibiliser aux gestes quotidiens pour réduire la production de déchets et la pollution, dans toutes les étapes du cycle (fabrication, transport, achat, possible).
Déroulement : activités ludiques* pour identifier des solutions de réduction des déchets, pour apprendre les consignes du tri, et proposer des changements de comportements à l'école et à la maison.

* Les activités ludiques se réalisent à l'aide des outils pédagogiques sur le thème des déchets proposés par notre service.

C Pour les plus grands !
Public : Lycée / adultes en formation (Langage adapté)
1h à 1h45 selon l'intérêt du public
Objectifs : reconnaître les consignes de tri sélectif sur le territoire ainsi que les astuces pour la réduction.
Découvrir le fonctionnement de la gestion des déchets et les consignes de tri sélectif sur le territoire.
Prendre conscience de la problématique environnementale liée à la quantité de déchets que l'on produit tous les jours, grâce aux images montrées et les échanges.
Comprendre le cycle de vie des matières et la notion d'économie circulaire.
Sensibiliser aux gestes quotidiens pour réduire la production de déchets et la pollution, dans toutes les étapes du cycle (fabrication, transport, achat, possible).
Déroulement : explication du contexte territorial sur la gestion des déchets (consignes de tri, filières de valorisation), au travers des ateliers d'échanges sur le changement de comportements à la maison et dans l'établissement et proposition de solutions pour la réduction des déchets.

Pour aller plus loin !

- POSSIBILITÉ DE VISITES : déchèterie, centre de tri, entreprises.
- PISTE DE PROJETS : aide à la mise en place des affichages de consignes de tri, aide technique et matérielle à l'organisation d'un nettoyage de site, aide à la mise en place d'actions de réduction des déchets dans la structure, etc.
- COMPOSTAGE : aide à la mise en place d'un compost dans la structure avec animation. Prêt d'un lombricomposteur pour les écoles maternelles.

Conditions de participations
Le service Gestion des déchets de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraud s'engage à :
• animer les séances décrites et gratuites en charge la logistique (matériel...) nécessaire aux animations dans les structures.
• encadrer les visites de sites.
En échange, les structures s'engagent à :
• être acteur des séances proposées avec l'animateur.
• communiquer au service Gestion des déchets un calendrier souhaité.
Le contenu des séances d'animation (et leur durée) sera adapté en fonction de l'âge et des besoins de la structure. N'hésitez pas à nous contacter pour organiser au mieux les interventions.

Pour plus d'informations et pour finaliser votre demande, n'hésitez pas à nous contacter :
Ambassadeur ou Ambassadrice du tri
Service « Gestion des déchets »
Centre Technique Municipal
208 Rue d'Antran - 86100 Châtelleraud
Par téléphone : 0 800 835 621 (Service à l'écoute)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Ou par mail à l'adresse suivante : preventiondesdechets@grand-chatelleraud.fr

CITEO Par-ici les bons gestes GRAND CHÂTELLERAUD Agglomération

par-ici-les-bons-gestes.fr



IV - La Redevance Spéciale

Les élus de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais ont décidé, le 23 janvier 2012, d'instaurer la Redevance Spéciale (R.S.) sur leur territoire.

Dans un premier temps et à compter du 1^{er} janvier 2013, elle a visé les entreprises, les associations, les commerçants, et autres producteurs non ménagers produisant plus de 3000 litres de déchets par semaine. Dans un second temps, devaient être ciblés également tous les producteurs de plus de 2 000 litres par semaine. La seconde phase a été suspendue le 5 septembre 2012.

En 2019, 22 entreprises étaient soumises à la Redevance Spéciale (R.S.) (production de déchets >3000 litres). Le volume des déchets relevant de la facturation de la (R.S.) était de 6 708 234 litres pour un montant de 168 511,82 €.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution de la redevance spéciale depuis 2016 :

	2016	2017	2018	2019
Nb d'entreprise	26	24	24	22
Volume total (litres)	5 985 720	6 501 308	6 562 356	6 708 234
Montant	98 082,50 €	113 663,02 €	162 356,67 €	168 511,82 €
Volume moyen en litre par entreprise	230 220	270 888	273 432	304 920

V - Le Quai de Transit des déchets de Nonnes

5.1. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Un quai de transfert sert à regrouper les déchets avant qu'ils soient transportés pour être traités. Implanté en position centrale par rapport au gisement des déchets, il permet de réduire les distances parcourues sur les circuits de collecte.

Le quai de transit de Nonnes a été mis en service le 1^{er} janvier 2012.



L'acheminement vers les centres de traitement et de valorisation des déchets est effectué grâce à des véhicules à fond mouvant de 90 m³. Cela présente l'avantage de réduire les coûts de transport et les impacts sur l'environnement en limitant le nombre de voyages vers les sites de traitement.

Les sacs noirs (Ordures Ménagères Résiduelles) et les sacs jaunes (Déchets d'Emballages Légers) sont apportés en haut du quai et tombent dans les remorques à fond mouvant en bas de quai.

Les déchets sont ensuite évacués vers les filières de traitement par un transporteur. Les filières en question sont le centre de stockage de Sommières du Clain et de Sonzay (SITA) depuis le 1er avril 2013 pour les O.M.R., et le centre de tri de Saint Eloi (SITA) pour les D.E.L. depuis le 1er janvier 2015.

Le verre est vidé sur une plate-forme et rechargé une à deux fois par semaine dans les véhicules du transporteur de Verallia afin d'être acheminé à Cognac.

Le quai de transfert a également été conçu pour accueillir les déchets verts. Ceux-ci ont été, à partir du 1er janvier 2013, broyés sur le quai de transfert puis transportés vers la station de valorisation biologique de SEDE Environnement à Ingrandes. Afin de réduire les transports de déchets, des plateformes ont été aménagées sur les déchèteries en 2014 afin que le broyage des déchets verts soit réalisé sur les déchèteries (hors déchèterie de Nonnes).

5.2. TONNAGES REÇUS EN 2019

Le quai de transit a permis de transférer les tonnages suivants :

	Années	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Tonnages totaux
Ordures ménagères	2018	1096,26	859,66	996,04	850,2	1018,48	978,06	988,06	984,46	909,24	1003,62	972,1	975,16	11 631,34
	2019	1056,86	973,16	985,54	1062,5	1060,68	1019,32	1105,58	1070,32	1052,1	1157,9	1056,76	1198,74	12 799,46
Déchets d'emballages légers	2018	136,08	100,54	120,96	126,98	124,52	119,62	125,28	114,02	109,06	128,06	118,68	126,96	1 450,76
	2019	159,88	125,38	134,44	143,66	143,22	137,4	155,16	141,7	138,2	149,36	143,32	157,24	1 729,06
Verre	2018	175,04	113,46	143,74	176,52	145,32	142,08	204,18	173,58	174,06	136,58	173,14	87,02	1 844,72
	2019	228,66	113,3	144,48	165,72	147,18	138,14	176,1	173,66	173,54	147	148,92	144,42	1 901,12
Déchets verts QT	2018	155,10	95,41	166,98	101,80	176,05	290,78	161,90	252,34	226,68	296,73	164,34	167,32	2 255,43
	2019	173,54	194,12	54,41	318,56	85,59	288,07	219,39	132,63	267,68	207,02	360,78	299,24	2 601,03

Ces tonnages comprennent les déchets issus de la collecte en apport volontaire (conteneurs enterrés).

Les déchets verts correspondent :

- à ceux collectés de la déchèterie de Nonnes = 2347,77 tonnes
- à l'entretien des espaces verts de la Ville de Châtelleraut = 202,13 tonnes
- à l'entretien des espaces verts de la commune d'Availles-en-Châtelleraut = 40,46 tonnes
- à l'entretien des espaces verts du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) de la ville de Châtelleraut = 10,68 tonnes

Les ordures ménagères, emballages et le verre correspondent aux quantités collectées sur Grand Châtelleraut Sud et Grand Châtelleraut Ouest.

5.3. LA GESTION DES NUISANCES OLFACTIVES

5.3.1. Mesures prises par Grand Châtellerault

Suite à l'étude odométrique réalisée le 15 novembre 2013 concernant les nuisances olfactives occasionnées par la fermentation des déchets verts sur la plate-forme de stockage, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault a pris les mesures suivantes :

- Réduction des quantités de déchets verts stockés sur la plate-forme à déchets verts du quai de transfert avec la création de plate-formes sur l'ensemble des déchèteries de Grand Châtellerault.
- Augmentation des fréquences de broyage et de l'évacuation du broyat et des tontes (tous les quinze jours au lieu d'une fois par mois)
- Création d'un comité d'odeurs
- Traitement des odeurs avec un système de diffusion à vapeur sèche (investissement pour un montant de 26 340 € TTC)

5.3.2. Le comité d'odeurs

La mise en place d'un comité d'odeurs avait pour objectif, grâce à la caractérisation des différentes odeurs provenant du site du quai de transfert de Grand Châtellerault et à la corrélation avec les activités d'exploitation, d'une part de réduire ces nuisances olfactives, et d'autre part de régler le système de traitement des odeurs en fonction du ressenti des riverains.

La réunion publique du 19 février 2014 a permis à 9 usagers de se porter volontaires pour intégrer le comité d'odeurs avec pour mission d'informer régulièrement le service de « Gestion des déchets » des nuisances constatées à proximité du site.

L'ensemble des mesures mises en place ont permis de réduire considérablement les nuisances constatées à proximité du site.

La gestion des déchets verts et du broyat, notamment par une meilleure anticipation des chargements de ces déchets, s'est améliorée depuis 2014. Ceci a un impact sur les nuisances olfactives ressenties par les habitants proches du quai de transfert.

Comparaison des nuisances olfactives constatées entre l'année 2018 et l'année 2019 :

Aucune plainte n'a été enregistrée en 2019. Les mesures prises par le service gestion des déchets ont permis en 2019 de maîtriser à 100 % les nuisances olfactives.

Rappel des mesures prises depuis 2017 pour maîtriser les nuisances olfactives :

-Augmentation du débit le vendredi soir pour éviter aux usagers les nuisances du Week-end - du 1er juin au 15 octobre.

-Quand la température est supérieure à 10° par temps sec et chaud, il convient d'augmenter la diffusion du neutralisant d'odeurs (augmentation à 15%) lors des opérations de broyage des déchets verts et de chargement du broyat.

La collectivité envisage de poursuivre, pour l'année 2019, les mesures apportées pour maîtriser les nuisances olfactives perçues par les riverains en tenant compte des observations faites par le comité d'odeurs.

VI - La collecte en porte à porte

6.1. L'ORGANISATION

Les usagers sont collectés une fois par semaine pour les O.M.R. et les emballages recyclables à l'aide de Bennes à Ordures Ménagères (B.O.M.) bi-compartmentées.

Cependant, le centre-ville de Châtellerauld est collecté trois fois par semaine pour les O.M.R. à l'aide d'une B.O.M. mono-compartmentée et une fois par semaine (le jeudi) pour les emballages recyclables à l'aide d'une B.O.M. mono-compartmentée. Les points de regroupements de l'hyper centre de la ville de Châtellerauld ont été supprimés le 4 novembre 2019 et le mode de collecte des déchets en porte à porte a été mis en place pour l'ensemble des usagers.



Les points de regroupements de l'hyper centre de la ville de Châtellerauld ont été supprimés le 4 novembre 2019 et le mode de collecte des déchets en porte à porte a été mis en place pour l'ensemble des usagers.

6.1.1 la collecte en régie sur Grand Châtellerauld Sud et Ouest

Elle comprend 39 circuits de collecte :

- Châtellerauld : 21 circuits (dont 4 pour les gros producteurs, 2 pour les cartons et un Châtellerauld-Thuré en complément)
- Autres communes : 18 circuits (dont 1 pour les gros producteurs et 3 pour la commune de Naintré)

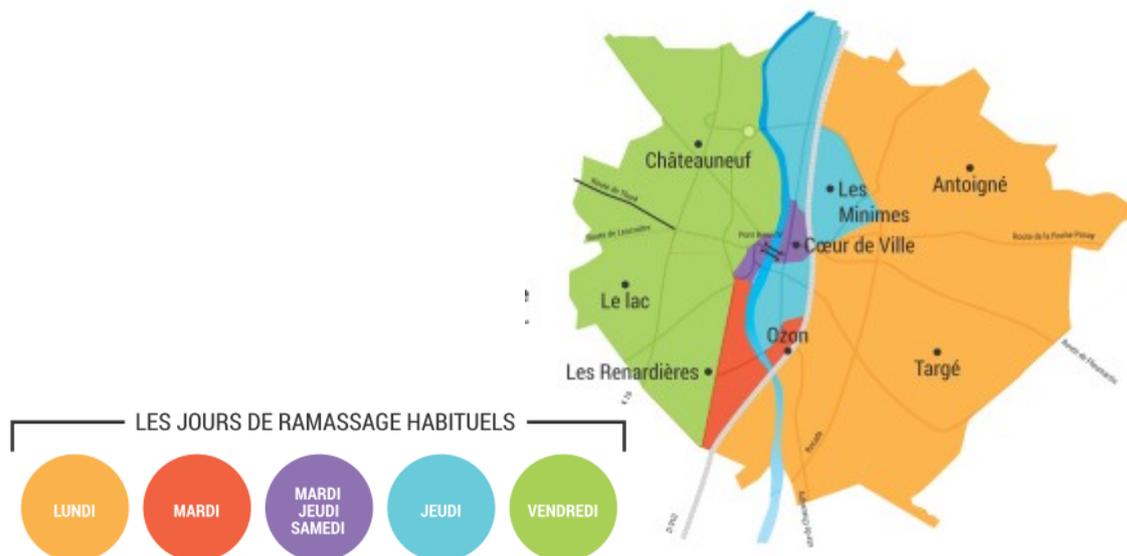
La fréquence de collecte des gros producteurs (producteurs non ménagers, de plus de 2m³/semaine et zones d'habitat collectif) a été maintenue (au 1er janvier 2012).

La collecte des cartons des commerçants est réalisée deux fois par semaine : le mercredi matin et le vendredi soir (centre-ville seulement).

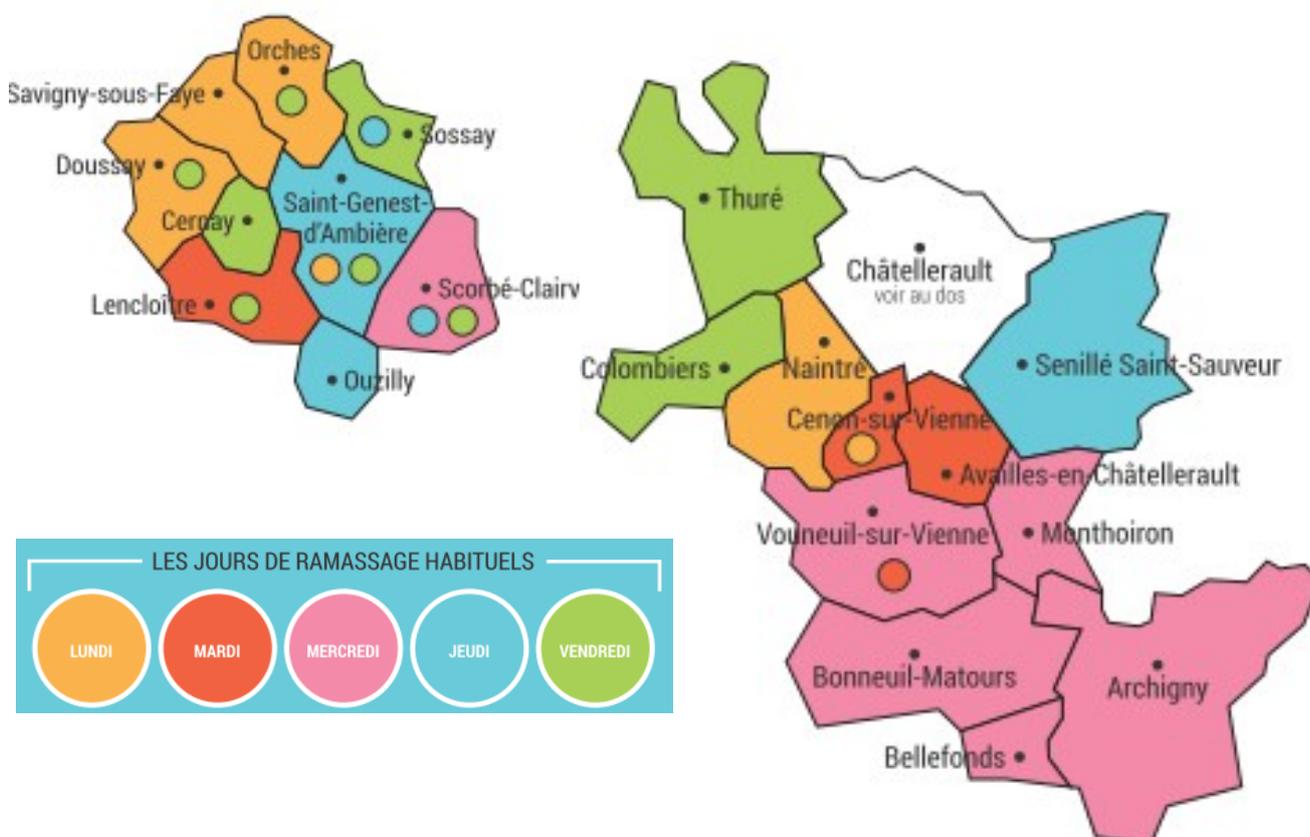
Les différentes sorties des camions selon les jours des semaines sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Jour	Ville	Type de déchets	Nombre de sorties
Lundi	Châtelleraut (Zone 5)	O.M.R. + Emballages	7
	Châtelleraut (Zone 6)		
	Châtelleraut (Zone 7)		
	Naintré (Zone 1)		
	Naintré (Zone 2)		
	Naintré (Zone 3)		
	Doussay - Savigny sous Faye – Orches		
Mardi	Cenon-sur-Vienne	O.M.R. + Emballages	7
	Châtelleraut (Zone 9)		
	Availles-en-Châtelleraut		
	Lencloitre	O.M.R.	
	Gros producteur n°1		
	Gros producteur n°2		
Châtelleraut (Zone 3)			
Mercredi	Vouneuil-sur-Vienne	O.M.R. + Emballages	6
	Archigny		
	Bonneuil-Matours		
	Monthoiron		
	Bellefonds		
	Scorbé Clairvaux		
	Châtelleraut	Cartons	
Jeudi	Châtelleraut (Zone 8)	O.M.R. + Emballages	8
	Châtelleraut (Zone 4)		
	Sénillé		
	Saint-Sauveur		
	Saint Genest – Ouzilly	O.M.R.	
	Gros producteur n°3		
	Châtelleraut (Zone 3)	Emballages	
	Châtelleraut (Zone 3)		
Vendredi	Châtelleraut (Zone 1)	O.M.R. + Emballages	9
	Châtelleraut (Zone 2)		
	Châtelleraut (Zone 10)		
	Thuré		
	Colombiers		
	Châtelleraut-Thuré		
	Sossay – Cernay		
	Gros producteur n°4	O.M.R.	
	Châtelleraut	Cartons	
Samedi	Châtelleraut (Zone 3)	O.M.R.	2
	Gros Producteur n°5		
TOTAL Sorties			39

A Châtelleraut, la collecte des déchets ménagers s'organise de la façon suivante :



Sur Grand Châtelleraut Sud et Ouest la collecte des déchets ménagers s'organise de la façon suivante :



6.1.2 la collecte en prestation sur Grand Châtelleraut Nord

Elle comprend 9 circuits et est réalisée en prestation

Lundi : communes de Dangé-Saint-Romain (1er circuit), Vellèches, Antran ;

Mardi : communes de Ingrandes, Port-de-Piles, Buxeuil, Saint-Rémy ;

Mercredi : communes de Leugny, Oyré, Saint Christophe, Sérigny, Leigné-sur-Usseau, Mondion ;

Jeudi : communes de Vaux sur Vienne, Les Ormes, Usseau ;

Vendredi : communes de Dangé Saint Romain (2ème circuit), Saint Gervais les trois clochers.

Les différentes sorties des camions selon les jours des semaines sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Jour	Ville	Type de déchets	Nombre de sorties
lundi	Antran	O.M.R. + Emballages	2
	Dangé-Saint-Romain		
	Vellèches		
mardi	Buxeuil	O.M.R. + Emballages	2
	Ingrandes-sur-Vienne		
	Port-de-Piles		
	Saint-Rémy-sur-Creuse		
mercredi	Leigné-sur-Usseau	O.M.R. + Emballages	2
	Leugny		
	Mondion		
	Oyré		
	Saint-Christophe		
	Sérigny		
jeudi	Les-Ormes	O.M.R. + Emballages	2
	Usseau		
	Vaux-sur-Vienne		
vendredi	Saint-Gervais-les-Trois-Clochers	O.M.R. + Emballages	1
	Cernay* **		
	Sossay* **		
TOTAL Sorties			9

Une convention est passée avec le Sictom pour le lieu dit « le Groin » commune de Port-de-Piles.



6.2. LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

6.2.1. Les moyens humains

La collecte en porte à porte a été assurée en 2019 par 9 équipes d'agents de collecte :

- 8 équipes sont composées de trois agents à plein temps
- 1 équipe est composée de trois agents à temps partiel (19h/semaine)

Les équipes commencent leur journée de travail à 4h45 du matin ou à 19h15 le vendredi soir (collecte du carton).

Ci dessous : nombre d'heures effectuées à la collecte en porte à porte en 2019

	Heures de travail payées		Heures de récupération		Heures de congés		Heures de formation		Heures d'arrêt maladie		Absences diverses		Heures syndicales		Total heures payées	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Titulaires	31193:56	30189:13	713:00	141:00	4942:11	4422:55	112:00	723:00	2079:00	917:00	452:15	353:00	34:00	232:00	39526:52	36978:08
Vacataires	3650:34	7229:00	70:00	32:30			0:00		49:00	35:00	91:00	0:00			3860:34	7296:30
Vacataires « Action Emploi »	12102:30	12037:25													12102:30	12037:25
Vacataires « Entraides »	728:50	0:00													728:50	0:00
Total	47675:50	49455:38	783:00	173:30	4942:11	4422:55	112:00	723:00	2128:00		543:15		34:00		56218:46	56312:03

La totalité des heures payées en 2019 pour la collecte des déchets est équivalente à 2018.

Les 93:17 heures supplémentaires s'explique de la façon suivante :

- Participation de deux agents sur l'étude de la collecte de la collecte des déchets en régie de Grand Châtellerauld Nord

Observations :

- Augmentation des agents en formation + 611 heures (renouvellement formation PRAP, formation agents de collecte en sécurité, formation FIMO...)
- Augmentation des heures syndicales : + 198 heures
- Diminution des arrêts maladie -1162 heures
- Diminution des heures de récupération – 572 heures

6.2.2. La pré-collecte : sacs et bacs

6.2.2.1. Les sacs

La collecte des déchets ménagers est organisée en sacs sur l'ensemble du territoire. Le service de « Gestion des déchets » gère les achats et la livraison des sacs jaunes dans les communes. La distribution aux usagers relève directement des communes. En 2018 la dotation de

Grand Châtellerault a été augmentée de 8 % car l'extension des consignes de tri sur l'ensemble du territoire a créé une augmentation des déchets dans les sacs jaunes. En 2019, la quantité commandée a pris en compte les demandes et les stocks des communes d'où une diminution de Les sacs ont été livrés dans chaque commune, le détail par commune ci-dessous :

Communes	Collecte sélective
	Sacs (50L)
Antran	0
Archigny	36 400
Availles-en-Châtellerault	58 240
Bellefonds	0
Bonneuil-Matours	56 160
Buxeuil	15 600
Cenon-sur-Vienne	52 520
Cernay	10 400
Châtellerault	703 560
Colombiers	54 600
Dangé-Saint-Romain	107 640
Doussay	14 040
Ingrandes-sur-Vienne	44 200
Leigné-sur-Usseau	2 600
Lencloître	63 960
Les Ormes	26 000
Leugny	6 240
Mondion	3 120
Monthoiron	20 800

Communes	Collecte sélective
	Sacs (50L)
Naintré	57 200
Orches	9 360
Ouzilly	19 760
Oyré	11 960
Port-de-Piles	0
Saint-Christophe	4 680
Saint-Genest-d'Ambière	23 400
Saint-Gervais-les-Trois-Clochers	23 920
Saint-Rémy-sur-Creuse	6 760
Savigny-sous-Faye	0
Scorbé-Claivaux	25 480
Senillé-Saint-Sauveur	46 800
Séigny	4 680
Sossais	16 120
Thuré	72 800
Usseau	7 800
Vaux-sur-Vienne	20 280
Vellèches	5 720
Vouneuil-sur-Vienne	76 440
TOTAL	1 709 240

6.2.2.2. Les bacs

Dans les habitats collectifs, des bacs pour les ordures ménagères résiduelles sont fournis par les bailleurs (SEM habitat, propriétaires privés...), et les bacs pour la collecte sélective des emballages légers sont mis à disposition par Grand Châtellerault. Elle gère l'achat, les livraisons et les réparations.

Les établissements scolaires ou de formation et les foyers de personnes âgées sont aussi équipés en conteneurs pour la collecte sélective des emballages légers.

Les usagers situés dans des zones non accessibles aux véhicules de collecte disposent de points de regroupement mis en œuvre par la Communauté d'Agglomération.

En 2019, 14 points de regroupement avec mise en place de bacs ont été créés sur Grand Châtellerault

Les 14 points de regroupement ajoutés sont situés sur les communes suivantes :

Commune	Adresse	Nombre de bacs ordures ménagères (660L)	Nombre de bac à emballages recyclables (360L)
ARCHIGNY	intersection la bracherie, la grange	1	1
ARCHIGNY	Le Glouzet	1	1
AVAILLES EN CHATELLERAULT	Allée des Rangée	1	1
AVAILLES EN CHATELLERAULT	Magnou	1	1
CHATELLERAULT	Rue Guillemot	1	1
COLOMBIERS	5 rue de Scorbé Clairvaux	1	1
NAINTRE	La Chamoiserie	1	1
NAINTRE	Ambroise Croisat	1	1
THURE	La maison des Gruges	1	1
LENCLOITRE	Les Varennes	1	1
SAINT-GENEST-D'AMBIERE	Les Berthault	1	1
INGRANDES	Les Thenots	1	1
MONDION	Beaulieu	1	1
USSEAU	La Motte	1	1
			14

En 2019, l'ensemble des bacs de Grand Châtelleraut Nord et Ouest soit 1701 bacs ont été nettoyés. Sur Grand Châtelleraut 58 bacs ont été réparés et 67 remplacés.

	OM	DEL
Nombre de bacs nettoyés	831	870
Nombre de bacs réparés	37	21
Nombre de bacs livrés (RS, remplacement, nvx points)	42	25

Le diagnostic réalisé sur Grand Châtelleraut Nord ainsi que le nettoyage des bacs sur Grand Châtelleraut ouest et Nord ont permis de compléter et mettre à jour l'inventaire des bacs.

Le nombre de bacs par communes recensé en 2019 est listé ci dessous :

Communes	Points de regroupement	Conteneurs à O.M.R.	Conteneurs à D.E.L.
ANTRAN	10	5	11
ARCHIGNY	29	29	36
AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT	12	11	18
BELLEFONDS	0	0	0
BONNEUIL-MATOURS	13	12	31
BUXEUIL	5	4	6
CENON-SUR-VIENNE	10	4	10
CERNAY	18	21	20
CHÂTELLERAULT	244	90	589
COLOMBIERS	25	37	35
DANGE-SAINT-ROMAIN	13	7	18
DOUSSAY	48	51	50
INGRANDES-SUR-VIENNE	11	6	20
LEIGNE-SUR-USSEAU	5	4	10
LENCLOÎTRE	184	246	191
LES ORMES	2	0	2
LEUGNY	4	3	5
MONDION	4	4	4
MONTHOIRON	4	4	11
NAINTRE	34	9	57
ORCHES	44	42	46
OUZILLY	50	62	52
OYRE	7	2	11
PORT-DE-PILES	2	0	2
SAINT-CHRISTOPHE	75	2	4
SAINT-GENEST-D'AMBIERE	5	99	73
SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS	2	2	8
SAINT-REMY-SUR-CREUSE	5	3	6
SAVIGNY-SOUS-FAYE	34	45	38
SENILLE - SAINT-SAUVEUR	122	149	141
SERIGNY	21	17	29
SCORBE-CLAIRVAUX	3	2	5
SOSSAIS	38	42	48
THURE	35	37	51
USSEAU	17	25	28
VAUX-SUR-VIENNE	1	0	1
VELLECHES	5	5	10
VOUNEUIL-SUR-VIENNE	11	13	22
TOTAL :	1 152	1 094	1 699

6.2.3. Les véhicules

Le parc de véhicules du service « Gestion des déchets » comprend 12 Bennes à Ordures Ménagères dont 2 véhicules de secours.

Le tableau ci-dessous comprend 14 véhicules (12 bennes à ordures ménagères nécessaires pour la collecte et 2 bennes à ordures ménagères reprises en court d'année).

COLLECTE EN PORTE A PORTE 2019									
Immatriculation	Désignation	1ère mise circulation	Cumul fournitures	Cumul main d'œuvre (H)	Cumul prestations	Cumul carburant (L)	kms	L/100 km	Sinistres
FF-964-VQ	26 Tbi-compartimentée	09/04/19	131,40 €	17,00	48,22 €	9 539,49	11 413	83,58	2
CA-817-YP	26 Tbi-compartimentée	31/01/12	7 208,34 €	93,50	7 430,28 €	12 392,59	16 497	75,12	1
CP-506-NR	26 T bi-compartimentée	07/01/13	6 061,20 €	70,83	2 243,93 €	11 675,66	15 703	74,35	1
BK-684-MK	26 T bi-compartimentée	17/03/11	10 630,92 €	105,50	7 814,64 €	13 220,11	17 487	75,60	0
CE-317-VQ	19 T bi-compartimentée	04/05/12	4 072,84 €	42,00	52,20 €	7 342,78	11 400	64,41	1
BK-493-GH	26 T bi-compartimentée	14/03/11	42,55 €	18,00	2 958,96 €	5 127,26	6 211	82,55	0
AC-551-AS	19 T bi-compartimentée	21/07/09	6 034,05 €	70,50	927,62 €	10 405,08	15 764	66,01	0
EK-529-DJ	19 T bi-compartimentée	20/02/17	5 746,08 €	59,50	488,43 €	11 844,77	17 929	66,06	0
FE-528-AF	16 T mono-compartimentée	21/02/19	212,83 €	17,50	0,00 €	12 968,47	25 150	51,57	1
DN-979-JF	26 T bi-compartimentée	20/01/15	10 066,63 €	73,00	1 349,09 €	16 189,77	22 240	72,80	1
EK-464-NJ	16t mono-compartimentée	06/03/17	4 374,33 €	42,00	1 156,69 €	5 249,20	6 908	75,99	0
AB-399-VK	16 T mono-compartimentée	29/03/18	65,37 €	21,50	58,80 €	5 017,48	7 715	65,04	0
CH-168-JD	19 t bi-compartimentée	05/07/12	7 232,89 €	52,50	3 466,90 €	7 696,28	12 598	61,09	0
BK-848-KH	19 t bi-compartimentée	18/03/18	0,00 €	11,00	0,00 €	315,35	202	156,11	0
TOTAL GRAND CHÂTELLERAULT			61 879,43 €	694,33	27 995,76 €	128 984,29	187 216,70		7
Moyenne/an GRAND CHÂTELLERAULT			4 419,96 €	49,60	1 999,70 €	9 213,16	13 372,62	68,89	

Les frais de réparation, les plus élevés, qui ont été réalisés sur les bennes à ordures ménagères sont listés dans le tableau ci-dessous :

	Type de réparation	Montant par BOM
BK-684-MK	joint de culasse	6 999,52 €
	épreuve culasse	
CA-817-YP	changement moyeux de roues avec freins du pont arrière	5 897,88 €
CH-817-JD	Vérins + capteurs	1 176,00 €
BK-493GH	Remplacement moyeux de ventilateur complet	1 743,36 €
		15 816,76 €

6.3. L'ECO CONDUITE

En octobre 2009, 20 conducteurs du service « gestion des déchets » ont été sensibilisés à la conduite économique.

Les effets recherchés étaient :

- l'amélioration des conditions de travail des agents (réduire les accidents, le stress) ;
- la maîtrise des coûts de collecte (frais de carburant, réparation des véhicules, arrêts maladie) ;
- la limitation des impacts de la collecte des déchets sur l'environnement (pollution atmosphérique et sonore).

Plusieurs paramètres sont suivis afin de vérifier l'efficacité du dispositif :

Bennes à ordures ménagères	Fournitures	Main d'œuvre	Prestations (entretien des véhicules)	Carburant (litres)	Kilomètres	L/100Km (moyenne)	Sinistres
2009	102 479,89 €	21 900,40 €	80 967,87 €	139 114,57	199 461	69,75	11
2018	62 667,83 €	19 304,49 €	20 602,33 €	118441,13	165 722,00	71,47	5
2019	61 879,43 €	18 316,43 €	27 995,76 €	128984,29	187 216,70	68,89	7
Évolution 2018-2019	-1,26%	-5,12%	35,89%	8,90%	12,97%	-3,61%	40,00%
Évolution 2009-2019	-39,62%	-16,36%	-65,42%	-7,28%	-6,14%	1,23%	-36,36%

Le cumul des montants des fournitures, main d'œuvre et prestations (entretien des véhicules) est de 108 191,62 € en 2019 et de 102 574,65 € en 2018, soit une augmentation de 5 616,97 € (-5,48 %) pour l'ensemble du parc de véhicules.

En 2018, le montant des fournitures, main d'œuvres et prestations (entretien des véhicules) était en moyenne de 7 890,36 € par véhicule (13 BOM)

En 2019, le montant des fournitures, main d'œuvres et prestations (entretien des véhicules) est de 7 727,97 € par véhicule (14 BOM)

Le montant des fournitures, main d'œuvre et prestations (entretien des véhicules) par véhicule est donc en diminution de 162,39 € par véhicule (-17%)

6.4. LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La sécurité et les bonnes conditions de travail des agents de collecte s'accordent avec le suivi et la suppression des manœuvres dangereuses, particulièrement les marches arrières.

En 2019, le service « Gestion des déchets » a supprimé 16 manœuvres dangereuses sur Le territoire de la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut. :

- Commune de Saint Gervais les trois clochers :
 - Lieu dit « La Chevalière » (31/12/19)
 - Lieu dit « Les Quatre vents » (31/12/19)
 - Lieu dit « La Pantalière » (31/12/19)

- Vellèches
 - Lieu dit « Beaulieu » (06/05/19)

- Availles en châtelleraut
 - Lieu dit « Magnou » (25/09/19)
 - Allée des Rangées (25/09/19)

- Cenon
 - Rue d'Artois
 - Place du Poitou

- Vouneuil sur Vienne
 - Salle des Fêtes (01/06/19)
 - Le Saut de la Vie (18/10/19)
 - Le Pireau (31/12/19)

- Châtelleraut
 - Rue des Glycines (01/01/19)
 - Impasse du Roitelets (06/05/19)
 - Rue Georges Guynemer (06/05/19)
 - Résidence des Charmes (06/05/19)
 - Allée de la Chapelle (01/10/19)

Cependant, compte tenu des difficultés de circulation des bennes à ordures ménagères sur certaines zones, voies privées et zones de stationnement non respectées, et l'accroissement du nombre de véhicules en circulation, des modifications du sens de circulation, ainsi que de la création de résidences, de nouvelles marches arrières sont répertoriées.

Un recensement de celles-ci a été réalisé fin d'année 2016 sur les anciens territoires de Grand Châtelleraut Nord, Sud et Ouest.

Les nouvelles marches arrières sont listées dans le tableau ci-dessous :

Communes de Grand Châtelleraut Sud		Communes de Grand Châtelleraut Nord		
Communes	Adresse	Communes	Adresse	
Archigny	La Borderie	Velleches	La Madeleine	
Availles-en-Châtelleraut	Rue des Mésanges	Antran	La Rose	
	Allée des Marchais		Les Gardes	
	Allée de la Marchandière		Chemins des Résinières	
Bonneuil-Matours	Lieu-dit le Trait	Ingrandes	L'aimé	
	Rue du Moulin		Bindon	
	Le Pigeon Blanc		La Borde	
Cenon-sur-Vienne	La Champignolière	Ingrandes	Le Moulin Fort	
	Rue d'Artois		Allée des Acacias	
Châtelleraut	Place du Poitou	St Gervais les Trois clochers	Réné Descartes	
	Rue André Chenier		Les Brions	
	Residence de la Péruiserie		Les Griffardières	
	Rue du moulin neuf		Montpellier	
	Rue Camille Audinet		De la Venelle de Varennes	
	Rue Romain Roland		Serigny	Le Vieux Four Neuf
	Gabrielle d'Estrée		Saint Christophe	De Bel Air
	Rue Gustave Courbet		Mondion	La Croix de Pierre
	Rue Gustave Courbet		Dangé Saint Romain	Les Bodinières
	Résidence du Lac		St Gervais les Trois clochers	La Chevalière
	Résidence du Lac			La Pelle Chien
	Résidence du Lac			Des Quatre vents
	Impasse du Bois de Boulogne			Les Vignes Breton
	Rue de la Guimberie			Robert Asselin
	Rue de la Guimberie			La Cote
	Rue des eaux bues			La Pantalrière
	Résidence Pablo Picasso		Communes de Grand Châtelleraut Ouest	
	Impasse des Cèdres		Communes	
	Allée des Glycines		Adresse	
	Rue Marcel Prévost		Lencloitre	Place d'Arbrissel
	Rue de l'Abbé Péan		Ouzilly	Rue des Barrières
	Rue de la Renaître		Ouzilly	route de lencloire
	Résidence Paul Gauguin		Scorbé Clairvaux	Chemin de l'aumerie
Rue des Cormiers				
Rue des Rossignols				
Rue du Général Reibel				
Impasse du Maréchal Leclerc				
Chemin du Peu				
Les grandes Vignes				
Allée de la chapelle d'Antoigné				
Rue Guynemer				
Allée les Rivages				
Rue Stendhal				
Rue Mozart				
Rue Mozart				
Rue de la Gornière (du 2 au 6)				
Rue des Naurais				
Jean Daille				
Rue Marcel Proust				
Rue Jacques Cartier				
Résidence La Clairière				
Résidence des Erables				
Rue du Maréchal Juin				
Résidence Les Charmes				
La Berthonalière			Naintré	
Rue Jean Moulin				
Rue Aliénor d'Aquitaine				
Senillé – Saint-Sauveur	rué Palousier			
	Route de la Justice			
	Lieu-Dercé			
Vouneuil-sur-Vienne	Le Pivau			
	Le saut de la vie			
	Salle des fêtes			

En 2019 16 marches arrières ont été supprimées sur le territoire de la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut.

Communes	Etat des lieux Marches arrières 2017	Marches arrières supprimées				
		2017	2018	2019	Bilan	%
Antran	5	0	5	0	5	100%
Archigny	1	0	0	0	0	0%
Availles-en-Châtelleraut	3	0	0	2	2	67%
Bellefonds	0	0	0	0	0	100%
Bonneuil-Matours	4	1	0	0	1	25%
Buxeuil	0	0	0	0	0	100%
Cenon-sur-Vienne	2	0	0	2	2	100%
Cernay	0	0	0	0	0	100%
Châtelleraut	43	2	0	5	7	16%
Colombiers	0	0	0	0	0	100%
Dange-Saint-Romain	1	1	0	0	1	100%
Doussay	0	0	0	0	0	100%
Ingrandes-Sur-Vienne	9	8	0	0	8	89%
Leigne-Sur-Usseau	0	0	0	0	0	100%
Lençloître	1	0	0	0	0	0%
Les-Ormes	0	0	0	0	0	100%
Leugny	0	0	0	0	0	100%
Mondion	1	1	0	0	1	100%
Monthoiron	0	0	0	0	0	100%
Naintré	3	0	0	0	0	0%
Orches	0	0	0	0	0	100%
Ouzilly	2	1	0	0	1	50%
Oyré	0	0	0	0	0	100%
Port-De-Piles	0	0	0	0	0	100%
Saint-Christophe	1	0	0	0	0	0%
Saint-Genest-D'Ambiere	0	0	0	0	0	100%
Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers	7	0	0	3	3	43%
Saint-Remy-Sur-Creuse	0	0	0	0	0	100%
Savigny-Sous-Faye	0	0	0	0	0	100%
Senillé - Saint-Sauveur	3	0	0	0	0	0%
Sérigny	1	1	0	0	1	100%
Scorbe-Clairvaux	1	0	0	0	0	0%
Sossais	0	0	0	0	0	100%
Thuré	0	0	0	0	0	100%
Usseau	0	0	0	0	0	100%
Vaux-Sur-Vienne	0	0	0	0	0	100%
Vellèches	2	1	0	1	2	100%
Vouneuil-sur-Vienne	3	0	0	3	3	100%
Total	93	16	5	16	37	40%

56 manœuvres dangereuses pour la sécurité des agents de collecte restent à supprimer sur le territoire dont 36 sur Châtelleraut.

6.5. LES TONNAGES COLLECTÉS

6.5.1. Les ordures ménagères résiduelles (sacs noirs)

L'évolution de la répartition des déchets sur 2018 et 2019, en tonnes, est présentée ci-dessous :

ANNÉE	Grand Châtelleraut Sud	Grand Châtelleraut Ouest	Grand Châtelleraut Nord	Grand Châtelleraut
2018	13 414,35		2 525,44	15 939,79
2019	12 799,46		2 519,58	15 319,04

Les tonnages d'Omr comprennent également les déchets collectés en apport volontaire (conteneurs enterrés).

Les quantités d'ordures ménagères résiduelles sont en forte diminution depuis 2000 sur tous les territoires de Grand Châtelleraut. Cette diminution est permise par les mesures prises en faveur de la réduction et de la valorisation des déchets.

La quantité d'Omr est en diminution sur le territoire de Grand Châtelleraut (620,75T soit -3,89%). Sur Grand Châtelleraut Sud et Grand Châtelleraut Ouest elle est en diminution de 614,88T (-4,58%), sur Grand Châtelleraut Nord et en diminution de 5,86T (-0,23%) sur Grand Châtelleraut Ouest.



6.5.2. Les emballages ménagers recyclables (sacs jaunes)

L'évolution des quantités collectées d'emballages ménagers recyclables entre 2018 et 2019 sur le territoire de Grand Châtelleraut est présentée ci-après (tonnages qui comprennent ceux des sacs et bacs jaunes D.E.L. en Porte à Porte et des conteneurs enterrés).

ANNÉE	Grand Châtelleraut Sud	Grand Châtelleraut Ouest	Grand Châtelleraut Nord	Grand Châtelleraut
2018	1 650,90		272,17	1 923,07
2019	1 729,06		271,54	2 000,60

Les quantités d'emballages collectées sont en hausse sur Grand Châtelleraut. Une augmentation de 4,03 % par rapport à 2018 est constatée (77,53 T)

Collecte des déchets recyclables (D.E.L.)



6.5.3. Le carton

Les cartons des commerçants de l'hypercentre de Châtelleraut sont collectés deux fois par semaine, le mercredi matin et le vendredi soir, ainsi que la zone Nord de Châtelleraut, le mercredi matin seulement.

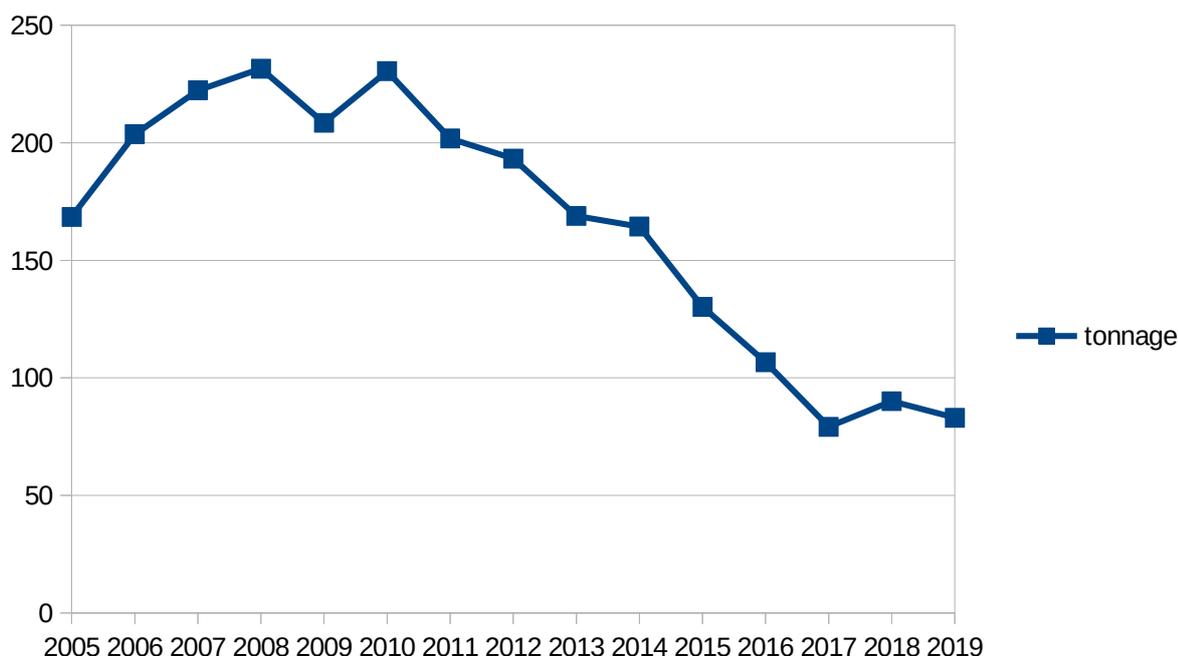
La collecte du vendredi soir a été ajoutée le 1^{er} février 2007.

Entre 2017 et 2019, les quantités collectées ont évoluées comme ci-dessous :

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAUX
2007	19,23	18,16	17,84	13,86	18,85	18,71	17,83	18,59	20,11	22,76	22,08	14,29	222,31
2018	9,5	6,8	8,76	6,66	8,14	7,08	5,7	6,42	6,84	8,88	8,1	7,20	90,08
2019	8,42	5,96	7,02	5,88	6,32	5,82	6,54	5,02	7,01	8,88	8,2	7,94	83,01
Évolution 2018-2019	-11,37%	-12,35%	-19,86%	-11,71%	-22,36%	-17,80%	14,74%	-21,81%	2,49%	0,00%	1,23%	10,28%	-7,85%
Évolution 2007-2019	-56,21%	-67,18%	-60,65%	-57,58%	-66,47%	-68,89%	-63,32%	-73,00%	-65,14%	-60,98%	-62,86%	-44,44%	-62,66%

Le tonnage de carton en baisse depuis 2009 baisse en 2019 de 7,85 % soit 7,07 Tonnes. .

Le graphique suivant témoigne de l'évolution des tonnages collectés depuis 2005 :



6.6. LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

6.6.1. La pratique des refus de collecte

Les refus de collecte ont été mis en place en janvier 2013 pour contribuer à l'amélioration de la qualité de la collecte sélective et pour permettre de sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques du tri.

Tous les circuits de collecte des Déchets d'Emballages Légers (D.E.L.), soient 25 sur Grand Châtelleraut Sud (10 sur Châtelleraut, et 15 sur les autres communes), 6 sur Grand Châtelleraut Ouest et 10 sur Grand Châtelleraut Nord sont suivis régulièrement. De plus, un circuit d'Ordures Ménagères Résiduelles (Zone 3 – Ville 31), dans le centre-ville de Châtelleraut, est également suivi puisque certains déchets présents dans les sacs noirs sont refusés : verre, déchets verts et déchets rebutants..

6.6.1.1. Refus à Châtellerault

Sur Châtellerault, les agents refusent le sac avec le stickers « refus de collecte », notent l'adresse et la raison du refus, puis remettent les données à l'ambassadeur qui se rend sur place pour rencontrer l'usager.

Pour le centre-ville de Châtellerault (hors point de regroupement et collectifs), si la personne est absente, l'animateur laisse un courrier et des flyers pour un rappel des consignes et ramasse le sac. Sur les autres secteurs, la gestion des refus de collecte est réalisée comme sur les autres communes.

Un suivi spécifique est réalisé pour les points de regroupements et les habitats collectifs. Les voiries de la zone du centre ville étant étroites, deux petites bennes à ordures ménagères sont nécessaires pour la collecte du jeudi. La Ville31 correspond à la collecte des O.M.R. et la Ville 32 à celle des D.E.L.

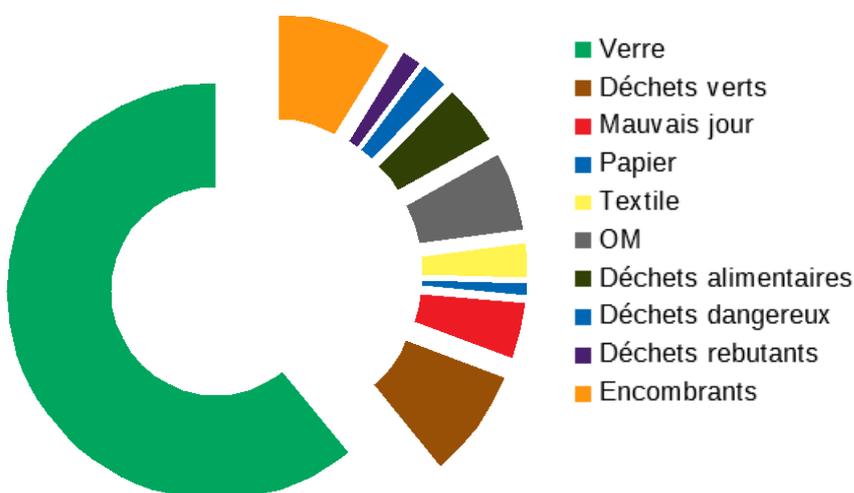
Le nombre de refus de collecte sur la commune de Châtellerault en 2019, est en baisse par rapport à 2018 (308 en 2019, contre 403 en 2018).

	Ville1	Ville2	Ville31	Ville32	Ville4	Ville5	Ville6	Ville7	Ville8	Ville9	Ville10	autres*	Total
janvier	4	9	0	1	0	5	0	0	2	0	0	0	21
février	9	21	6	1	4	5	2	1	11	2	1	1	64
mars	4	7	1	0	7	1	0	1	6	0	0	1	28
avril	0	1	2	0	0	0	0	3	0	2	1	1	10
mai	0	0	0	0	2	5	0	0	0	1	3	3	14
juin	1	0	2	0	0	1	0	0	0	4	1	0	9
juillet	0	0	1	0	1	2	0	0	0	4	1	4	13
août	3	10	5	0	0	0	0	0	5	0	2	1	26
septembre	0	1	5	2	2	0	0	5	0	5	0	2	22
octobre	0	3	0	0	0	1	0	2	1	2	1	5	15
novembre	0	0	6	0	0	1	0	5	1	4	1	0	18
décembre	0	1	24	18	4	0	4	2	0	5	6	4	68
	16												
Total	21	53	52	22	20	21	6	19	26	29	17	22	308
Taux	6,82%	17,21%	16,88%	7,14%	6,49%	6,82%	1,95%	6,17%	8,44%	9,42%	5,52%	7,14%	

*gros producteurs et cartons

Les natures des refus étaient les suivantes :

Nature des refus	Pourcentage
Verre	61%
Déchets verts	8%
Mauvais jour	4%
Papier	1%
Textile	3%
OM	6%
Déchets alimentaires	5%
Déchets dangereux	2%
Déchets rebutants	1%
Encombrants	9%



Sur la totalité, 23 % des personnes refusées ont été rencontrées, 34 % ont reçu un courrier et 43 % un flyer. Le taux de récidence est de 14,9 %.

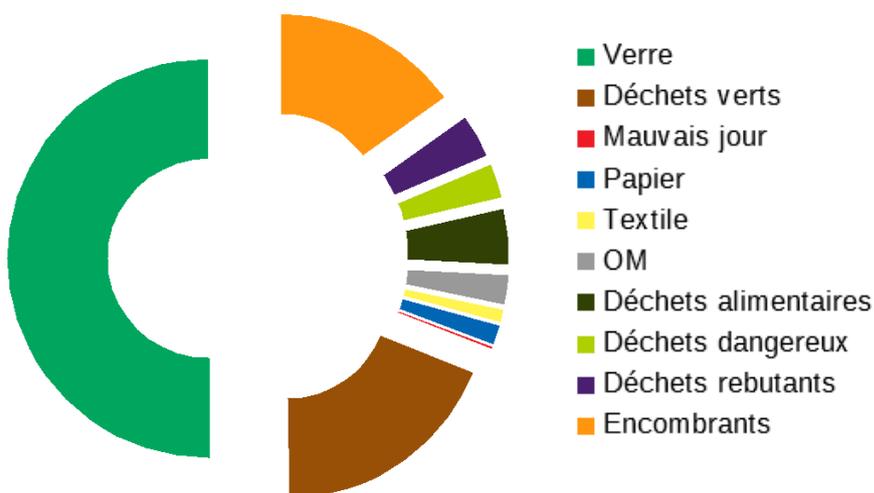
6.6.1.2. Refus autres communes

Sur les autres communes, les agents refusent le sac avec l'autocollant, notent l'adresse et la raison du refus, puis l'animateur se rend sur place. Contrairement aux refus réalisés en centre ville sur Châtellerault, le sac n'est pas récupéré. Cela permet aux usagers une meilleure prise de conscience de leur(s) erreur(s).

Sur Grand Châtellerault (hors ville de Châtellerault) 379 refus ont été réalisés par les 11 équipes (9 en régie pour Grand Châtellerault Sud et Ouest, et 2 en prestation sur Grand Châtellerault Nord).

Les natures des refus étaient les suivantes :

Nature des refus	Pourcentage
Verre	50%
Déchets verts	19%
Mauvais jour	0%
Papier	2%
Textile	1%
OM	2%
Déchets alimentaires	5%
Déchets dangereux	3%
Déchets rebutants	4%
Encombrants	15%



Grand Châtellerault Sud :

	EXT 1 CO	EXT 1 TH	EXT 2 N1	EXT 2 N2	EXT 2 N3	EXT 3 SA	EXT 3 SE	EXT 4 AV	EXT 4 CE	EXT 5 AR	EXT 5 BE	EXT 5 BO	EXT 5 MO	EXT 5 VO	EXT GP1
janvier	1	0	0	3	0	0	5	0	2	0	0	3	0	1	0
février	1	0	1	3	4	4	0	2	5	0	1	0	1	5	0
mars	1	0	1	0	12	4	0	2	0	1	0	0	1	1	0
avril	9	0	3	5	0	4	4	2	0	0	0	4	1	0	0
mai	3	0	6	2	15	2	1	5	4	0	0	1	0	0	0
juin	0	0	0	0	5	4	1	1	0	0	0	1	4	0	0
juillet	0	0	8	4	6	3	1	7	0	0	0	2	0	1	0
août	2	2	0	0	18	11	0	0	0	0	0	1	1	1	1
septembre	8	0	0	4	21	3	1	1	0	0	0	0	1	0	0
octobre	5	0	2	7	8	9	1	0	0	1	0	0	0	1	0
novembre	2	0	0	1	3	4	1	0	1	1	0	2	0	0	1
décembre	0	1	0	2	1	3	1	1	0	1	0	8	0	1	0
Total	32	3	21	31	93	51	16	21	12	4	1	22	9	11	2

329 refus ont été réalisés par les agents collectant les déchets sur Grand Châtellerault Sud

Grand Châtellerault Ouest :

	EXT 6 LE	EXT 7 LO	EXT 8 SD	EXT 9 OS	EXT 10 SG	EXT 11 SC
janvier	4	0	0	0	0	1
février	0	0	0	1	1	1
mars	0	0	0	2	0	0
avril	0	0	0	0	0	0
mai	0	0	0	0	0	0
juin	0	0	0	0	0	0
juillet	0	0	0	0	0	3
août	1	0	1	0	0	0
septembre	4	0	3	0	0	0
octobre	4	0	0	0	0	2
novembre	2	0	0	0	0	1
décembre	2	0	1	1	1	2
Total	17	0	5	4	2	10

38 refus ont été réalisés par les agents collectant les déchets sur Grand Châtellerault Ouest

Grand Châtellerault Nord :

	Dangé St Romain	Vellèches – Antran	Ingrandes	Port de Piles – Buxeuil – St Rémy	Leugny – Oyré	St Christophe – Sérigny – Leigné sur Usseau – Mondion	Les Ormes	Usseau – Vaux sur Vienne	Dangé St Romain	St Gervais les Trois Clochers
janvier	1	0	4	4	1	0	1	0	0	0
février	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
mars	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
avril	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
mai	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
juin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
juillet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
août	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
septembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
octobre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
novembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
décembre	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1	1	4	4	1	0	1	0	0	0

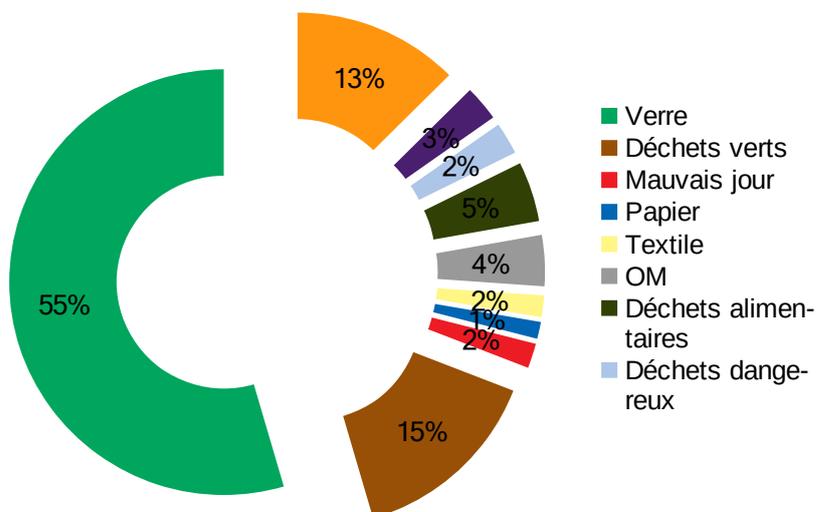
Sur Grand Châtellerault Nord le prestataire PROTEC a réalisé 12 refus en 2019, soit 9 refus de moins par rapport à 2018.

La méthode de suivi des refus pratiquée sur ce territoire avec le prestataire a été maintenue cette année (fiche de relevé d'anomalie de collecte envoyée par email aux ambassadrices du tri).

Répartition des refus par nature de déchets sur l'ensemble du territoire

Grand Châtellerault, 2019

Nature des refus	Pourcentage
Verre	55%
Déchets verts	15%
Mauvais jour	2%
Papier	1%
Textile	2%
OM	4%
Déchets alimentaires	5%
Déchets dangereux	2%
Déchets rebutants	3%
Encombrants	13%
TOTAUX :	100%



Sur l'ensemble du territoire de Grand Châtellerault, 687 refus ont été réalisés, soit 9 refus de moins qu'en 2018. Ces refus ont en partie pu être traités grâce à la présence de deux ambassadeurs en début d'année (janvier – mai). Toutefois, la collectivité n'a bénéficié que d'une seule ambassadrice durant la période estivale ce qui a impacté le traitement des refus sur cette période. Depuis le 1^{er} octobre 2019, le pôle collecte sélective bénéficie à nouveau de deux ambassadrices.

Nature des refus	2018		2019		Evolution des nature de refus entre 2018 et 2019 (points de pourcentage)
	Quantité	Pourcentage	Quantité	Pourcentage	
Verre	332	39%	466	55%	16
Déchets verts	157	18%	125	15%	-3
Mauvais jour	10	1%	16	2%	1
Papier	13	2%	11	1%	-1
Textile	13	2%	14	2%	0
OM	88	10%	33	4%	-6
Déchets alimentaires	101	12%	39	5%	-7
Déchets dangereux	11	1%	21	2%	1
Déchets rebutants	30	3%	23	3%	0
Encombrants	63	7%	107	13%	6
TOTAUX :	818*	100%	855*	100%	

* un refus peut impliquer plusieurs nature de refus

Les refus pour présence de verre restent majoritaires (55%) en 2019. La présence de déchets alimentaires et d'ordures ménagères est quant à elle en diminution par rapport à l'an passé. Nous observons aussi une réelle augmentation des encombrants lors des collectes d'ordures ménagères (OM) et des déchets d'emballages légers (D.E.L.).

6.6.2. Les caractérisations

Réalisées sur les emballages entrants au centre de tri, elles qualifient la qualité du tri des usagers. Depuis 2019 la société SUEZ RV Sud Ouest est le prestataire en contrat pour le tri des emballages. Un tri des nouveaux plastiques sur l'ensemble du territoire de Grand Châtelleraut, c'est à dire des pots, barquettes et films en plastique, est réalisé depuis le début de la prestation (2015), pour Grand Châtelleraut Ouest depuis 2012 et pour Grand Châtelleraut Nord depuis 2019.

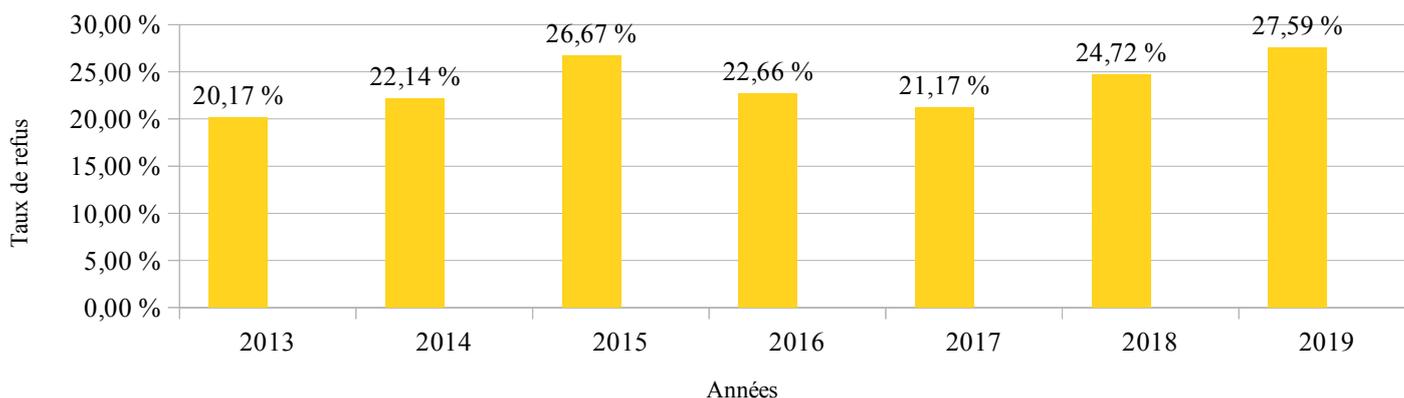
En 2019, il y a eu sur Grand Châtelleraut 18 caractérisations de programmées et 17 ont été réalisés avec la présence de l'ambassadrice du tri :

- 2 caractérisations sur 17 ont été réalisées avec SUEZ RV SO, sur Grand Châtelleraut Nord
- 15 caractérisations ont été réalisées sur 17 avec SUEZ RV SO, sur Grand Châtelleraut Sud et Ouest.

Le taux de refus moyen à l'entrée du centre de tri est présenté dans le tableau ci-dessous :

Evolution du taux de refus moyen entre 2013 et 2019

Grand Châtelleraut, 2019



Le taux de refus moyen annuel sur les caractérisations des centre de tri est de 27,59 %, il était de 24,72 % en 2018.

Les tonnes de matériaux triées en sorties du centre de tri sont répertoriées dans le tableau ci-dessous. Il apparaît un tonnage de refus important depuis la généralisation de l'extension des consignes de tri. En effet, une grande part de déchets d'emballages plastiques ne sont pas encore valorisables mais la consigne donnée aux usagers est de les mettre dans le sac jaune car ils sont valorisés énergétiquement.

Les caractérisations les moins bonnes sont notées les jours où sont collectés les déchets issus des conteneurs enterrés.

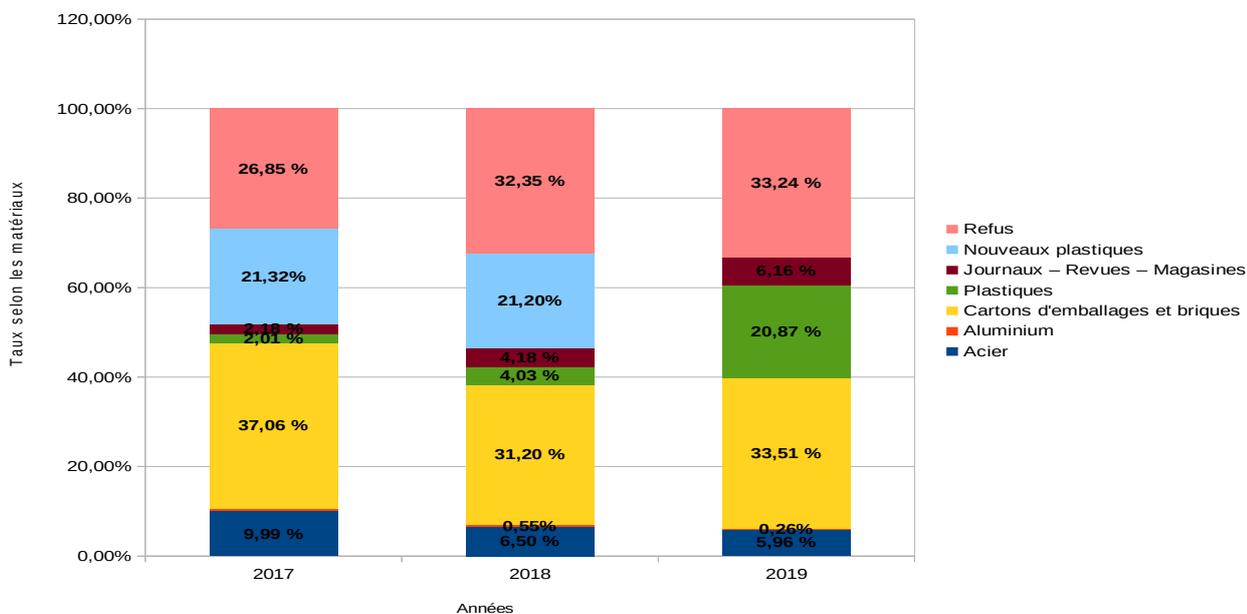
Population	80017 hab.		79990 hab.		80159 hab.	
Année	2017 Grand Châtellerault		2018 Grand Châtellerault		2019 Grand Châtellerault	
Matériaux triés	Tonnes	Ratios par habitant	Tonnes	Ratios par habitant	Tonnes*	Ratios par habitant
Acier	169,19	2,11	123,33	1,54	118,16	1,47
Aluminium	10,17	0,13	10,41	0,13	5,06	0,06
Cartons d'emballages et briques	627,89	7,85	592,41	7,41	663,80	8,28
Plastiques	34,00	0,42	76,52	0,96	413,43	5,16
Journaux – Revues – Magazines	36,88	0,46	79,30	0,99	122,02	1,52
Nouveaux plastiques	361,10	4,51	402,47	5,03	0,00	0,00
Performance totale de tri	1239,24	15,49	1284,44	16,06	1322,46	16,50
Refus	454,83	5,68	614,36	7,68	658,45	8,21
Taux de refus	26,85%		32,35%		33,24%	

Le graphique ci-dessous indique l'évolution de la répartition des différents matériaux présents dans la collecte sélective (sacs jaunes après passage sur la chaîne de tri) entre 2017 et 2019.

La part majoritaire d'emballages présents dans la collecte sélective correspond aux cartons d'emballages et briques alimentaires ainsi qu'aux emballages plastiques (bouteilles, flacons...).

La part de refus sur les déchets sortant du centre de tri augmente car les consignes de l'extension « Tous les emballages se trient » intègre des emballages qui ne peuvent être valorisés et les taux de freinte (pertes matières) du centre de tri.

Evolution de la répartition des matériaux entre 2017 et 2019



Nouveaux plastiques : collectivités en ECT

Plastiques : tous les territoires en ECT

VII - Les déchèteries

7.1. L'OPTIMISATION DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES

7.1.1. Le réseau de déchèteries

Le réseau de déchèteries de Grand Châtellerault est composé de 10 déchèteries, 4 font parties de Grand Châtellerault Sud et ont été remises aux normes en 2014 (Nonnes et Massonne à Châtellerault, Laumont à Naintré et L'Oisillon à Bonneuil Matours). Les 6 autres déchèteries dont 5 font partie de Grand Châtellerault Nord (Antran, Buxeuil, Ingrandes-sur-Vienne, Les Ormes et Saint-Christophe) et 1 de Doussay ont été récupérées lors de l'extension du territoire le 1 janvier 2017. Une étude d'optimisation a été réalisée en 2017 pour remettre aux normes ces 6 déchèteries et harmoniser le fonctionnement avec les 4 déchèteries de l'ancienne CAPC.

Le bureau d'étude GIRUS en charge de cette étude a proposé 4 scénarios d'optimisation. Le scénario retenu est la fermeture des déchèteries d'Antran, de Buxeuil, des Ormes et Ingrandes, et la création d'une nouvelle déchèterie à Dangé Saint Romain, et le réaménagement de la déchèterie de Doussay et la reconstruction de la déchèterie de Saint-Christophe.

La déchèterie de Saint Christophe a fermé le 16 septembre 2019 pour permettre les travaux de reconstruction.

Les travaux de la déchèterie de Dangé-Saint-Romain ont débuté le 18 novembre 2019

7.2. LA DISTRIBUTION DES BADGES

Nombre de badges totaux distribués depuis la mise en place :

	Particuliers	Professionnels				
		Administrations	Administrations membres de Grand Châtellerault.	Associations	CESU	Autres
Grand Châtellerault	25 016	103	79	36	31	294
Hors Grand Châtellerault		1				31

Nombre de badges distribués en 2019 sur l'agglomération :

	Particuliers	Professionnels				
		Administrations	Administrations membres de Grand Châtellerault.	Associations	CESU	Autres
Grand Châtellerault Sud	1 036	24	19	5	4	20
Grand Châtellerault Nord	609					
Grand Châtellerault Ouest	89					
Hors Grand Châtellerault						1

25591 usagers étaient équipés au 31 décembre 2019. 1807 badges ont été distribués en 2019.

7.3. REPRISE DES D.E.E.E.

Un accord a été passé avec Emmaüs afin de permettre à l'association de récupérer les D.E.E.E. (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) en déchèteries depuis le troisième trimestre 2013, seulement pour les déchèteries de l'ancienne CAPC.

Cette action a comme objectifs :

- d'augmenter le gisement des D.E.E.E. d'Emmaüs
- d'augmenter la part de D.E.E.E. réemployée
- de limiter le vandalisme sur les déchèteries

2,14 tonnes de D3E ont été récupérées par Emmaüs en 2018, soit une diminution de 71 % par rapport à 2019.

Les tonnages de D.E.E.E. repris par Emmaüs sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Poids des D.E.E.E. repris par Emmaüs (en kg)	
	2018	2019
1er trimestre	2945,26	980
2ème trimestre	887,39	1077,83
3ème trimestre	1897,73	80,2
4ème trimestre	1642,43	0
TOTAL	7372,81	2138,03

Pour l'année 2019, les poids théoriques des appareils électriques et électroniques repris par Emmaüs sont :

Type de D.E.E.E.	Poids (kg)
Ecran, TV :	20,30
Lave vaisselle :	54,90
Lave linge :	54,90
Réfrigérateur (petit) :	40,10
Réfrigérateur (grand) :	40,10
Gazinière, cuisinière :	45,10
Autres électro-hi-fi :	22,41

7.4. L'ORGANISATION

7.4.1 Les déchèteries de Grand Châtelleraut Sud :

Elles sont exploitées de la façon suivante :

- gardiennage assuré par le personnel de la Communauté d'Agglomération
- *transport des caissons de déchets chez les prestataires d'élimination assuré par la Communauté d'Agglomération*
- traitement et valorisation des déchets par différents prestataires :



Matériaux	Traitements	Récupérateurs
Déchets verts	Compostage + Broyage	GRAND POITERS et SEDE Environnement
Tout Venant	Stockage	SITA
Bois	Recyclage matière	COLAS Centre Ouest
Gravats	Réemploi en remblais ou stockage	
Ferraille	Recyclage matière	DERICHEBOURG – AFM Recyclage POITOU POLYSTYRENE
Carton		
Plastiques (CDs, plastiques durs, polystyrène, et films plastiques)		
Papier		
D.E.E.E.	Traitement spécifique en fonction des déchets (recyclage ou réemploi)	OCAD3E – ECO – SYSTEMES (déchets collectés par ENVIE)
D.E.E.E.	Réemploi	EMMAÛS
D.D.S. (pâteux > 15L, emballages vides souillés, produits non identifiés, et batteries)	Traitement spécifique en fonction des déchets (recyclage ou réemploi)	SIAP Industrie (déchets collectés par AVSP – SARP Sud Ouest)
Autres D.D.S.	Valorisation énergétique	ECODDS (déchets collectés par AVSP SARP SUD OUEST)
Pneumatiques	Réemploi ou valorisation thermique	MEGA PNEUS et ALLIAPUR
Huiles moteur usagées	Régénération ou valorisation thermique	PROTEC
Huiles alimentaires	Régénération	AVSP – SARP Sud Ouest
Piles	Valorisation matière	COREPILE (déchets collectés par PAPREC)
Consommables bureautiques (cartouches d'encre usagées)	Stockage, valorisation énergétique, ou réemploi selon l'état des cartouches	LVL
Radiographies	Recyclage matière	PHARMACIENS SANS FRONTIERES
Meubles	Recyclage matière	ECO-MOBILIER (déchets collectés par VEOLIA)
Verre	Recyclage	SAINT-GOBAIN
T.L.C.	Valorisation matière, recyclage ou réemploi	AUDACIE et EMMAÛS

7.4.2 Les déchèteries de Grand Châtelleraut Nord

Elles sont exploitées de la façon suivante :

- gardiennage assuré par le personnel de la Communauté d'Agglomération
- le transport des caissons de déchets est assuré par des prestataires
- traitement et valorisation des déchets par différents prestataires :

Matériaux	Traitements	Récupérateurs
Déchets verts	Compostage + Broyage	LOSTIS
Tout Venant	Stockage	SITA
Bois	Recyclage matière	LOSTIS
Gravats	Réemploi en remblais ou stockage	COLAS
Ferraille	Recyclage matière	VALRECY
Carton		VALRECY
D.E.E.E.	Traitement spécifique en fonction des déchets (recyclage ou réemploi)	OCAD3E – ECO – SYSTEMES (déchets collectés par ENVIE)
D.D.S. (pâteux > 15L, emballages vides souillés, produits non identifiés, et batteries)	Traitement spécifique en fonction des déchets (recyclage ou réemploi)	SIAP Industrie (déchets collectés par AVSP – SARP Sud Ouest)
Autres D.D.S.	Valorisation énergétique	ECODDS (déchets collectés par AVSP SARP SUD OUEST)
Pneumatiques	Réemploi ou valorisation thermique	MEGA PNEUS et ALLIAPUR
Huiles moteur usagées	Régénération ou valorisation thermique	CHIMIREC
Huiles alimentaires	Régénération	AVSP
Piles	Valorisation matière	COREPILE (déchets collectés par PAPREC)
Consommables bureautiques (cartouches d'encre usagées)	Stockage, valorisation énergétique, ou réemploi selon l'état des cartouches	LVL
Lampes (ampoules)	Recyclage	RECYCLUM - OCAD3E

7.4.3 La déchèterie de Grand Châtelleraut Ouest

Elle est exploitée de la façon suivante :

- gardiennage assuré par le personnel de la Communauté d'Agglomération
- le transport des caissons de déchets est assuré par des prestataires
- traitement et valorisation des déchets par différents prestataires :

Matériaux	Traitements	Récupérateurs
Déchets verts	Compostage + Broyage	LOSTIS
Tout Venant	Stockage	SITA
Bois	Recyclage matière	LOSTIS
Gravats	Réemploi en remblais ou stockage	COLAS
Ferraille	Recyclage matière	VALRECY
Carton		VALRECY
D.E.E.E.	Traitement spécifique en fonction des déchets (recyclage ou réemploi)	OCAD3E – ECO – SYSTEMES (déchets collectés par ENVIE)
D.D.S. (pâteux > 15L, emballages vides souillés, produits non identifiés, et batteries)	Traitement spécifique en fonction des déchets (recyclage ou réemploi)	SIAP Industrie (déchets collectés par AVSP – SARP Sud Ouest)
Autres D.D.S.	Valorisation énergétique	ECODDS (déchets collectés par AVSP SARP SUD OUEST)
Pneumatiques	Réemploi ou valorisation thermique	MEGA PNEUS et ALLIAPUR
Huiles moteur usagées	Régénération ou valorisation thermique	CHIMIREC
Huiles alimentaires	Régénération	AVSP
Piles	Valorisation matière	COREPILE (déchets collectés par PAPREC)
Consommables bureautiques (cartouches d'encre usagées)	Stockage, valorisation énergétique, ou réemploi selon l'état des cartouches	LVL
Lampes (ampoules)	Recyclage	RECYCLUM - OCAD3E

7.4.4 L'accès aux déchèteries

En 2019, le fonctionnement des sites est régi par les trois anciens règlements intérieurs encore en cours (cf document de synthèse en annexe). Un règlement intérieur commun a été voté le 2 décembre 2019 pour l'uniformisation des conditions d'accueil des usagers sur les déchèteries.

L'accès est gratuit pour les particuliers à l'exception du dépôt de certains pneumatiques.

L'accès est réglementé et payant pour les apports des professionnels situés sur le territoire. Les professionnels hors territoire justifiant de travaux sur la collectivité peuvent accéder aux déchèteries depuis le 23 mars 2007. Les tarifs sont majorés.

Les limites de volumes par apport et les tarifs pour 2019 étaient les suivants :

	Limite apport en m ³ pour les ménages	Limite apport en m ³ pour les professionnels	Contribution €/m ³	
			Professionnels de la CAGC	Professionnels hors CAGC
Papier verre	Aucune	Aucune	Gratuit	Gratuit
Carton	1	5	Gratuit	Gratuit
Ferraille	1	5	Gratuit	Gratuit

Tout Venant	1	3	13,99	26,91
Déchets verts	3	3	13,99	26,91
Gravats	1	3	21,27	40,24
Bois	1	5	8,79	16,99
Polystyrène	1	5	5,85	11,13
Lampe	Aucune	Non admis	Non admis	Non admis
Huile usagée	20 litres	Non admis	Non admis	Non admis
Radiographie	Aucune	Non admis	Non admis	Non admis
Pneu	4 unités	Non admis	Non admis	Non admis
D.E.E.E.	Aucune	Non admis	Non admis	Non admis
D.D.S.	Aucune	Non admis	Non admis	Non admis
Cartouche d'encre	Aucune	Non admis	Non admis	Non admis

7.4.5 Horaires des déchèteries

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE
	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h
LA MASSONNE 05 49 02 52 74													
NONNES 05 49 93 54 55													
LAUMONT Naintré 05 49 20 13 28													
L'OSILLON Bonneuil-Matours 05 49 21 25 07													
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE						
DOUSSAY 05 49 93 09 19		10h-11h50	13h30-17h20	10h-11h50	13h30-17h20	10h-11h50	13h30-17h20	10h-11h50	13h30-17h20	10h-11h50	13h30-17h20		
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE						
ANTRAN 05 49 19 72 14 Février à septembre		14h00 - 18h00		14h00 - 18h00							14h00 - 18h00		
ANTRAN 05 49 19 72 14 Octobre à janvier		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30							13h30 - 17h30		
INGRANDES Février à septembre		14h00 - 18h00						14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00			
INGRANDES Octobre à janvier		13h30 - 17h30						13h30 - 17h30	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30			
ST CHRISTOPHE Février à septembre							14h00 - 18h00				14h00 - 18h00		
ST CHRISTOPHE Octobre à janvier							13h30 - 17h30				13h30 - 17h30		
BUXEUIL 05 49 85 28 99				13h30-17h30						9h-12h30			
LES ORMES 05 49 85 09 53 Octobre à Mars		13h30-16h30								8h30-12h	13h30-17h30		
LES ORMES 05 49 85 09 53 Avril à Septembre		13h30-17h30							13h30-17h30	8h30-12h	13h30-17h30		

OUVERTE

FERMEE

7.5 LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

La collecte en apport volontaire et le gardiennage des déchèteries sont réalisés par une équipe de 22 personnes.

La collecte est assurée par 5 multilèves de 26 tonnes (Poids Total Autorisé en Charge), dont 3 équipés de grues pour assurer la collecte des points d'apports volontaires et des conteneurs enterrés.

Le nombre d'heures effectuées à la collecte des déchets en points d'apport volontaire est plus important qu'en 2018.

Ci dessous : nombre d'heures effectuées à la collecte en apport volontaire en 2019

	Heures de travail payées		Heures de récupération		Heures de congés		Heures de formation		Heures d'arrêt maladie		Absences diverses		Heures syndicales		Total heures payées	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Titulaires	17201:38	17284:38	712:00	292:50	2833:09	2880:50	132:00	211:00	2086:00	3323:00	264:45	234:55	107:10	136:00	23336:42	24363:13
Vacataires	566:20	0:00	70:00	0:00	40:50	0:00									677:10	0:00
Vacataires « Action Emploi »	5271:05	7481:41													5271:05	7481:41
Vacataires « Entraides »	486:55	0:00													486:55	0:00
Vacataires « EPS »	2283:30	1659:43													2283:30	1659:43
Total	25809:28	26426:02	782:00	292:50	2873:59	2880:50	132:00	211:00	2086:00	3323:00	264:45	234:55	107:10	136:00	32055:22	33504:37

- En 2019 Le service gestion des déchets en porte à porte a utilisé 1449:15 d'heures supplémentaires. Cette augmentation de 4,52 % s'explique en grande partie par une augmentation importante des arrêt maladie.

Le parc de véhicules en 2019 est présenté ci-après :

COLLECTE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE 2019										
Immatriculation	Désignation	1ère mise circulation	Situation	Cumul fournitures	Cumul main d'œuvre (H)	Cumul prestations	Cumul carburant (L)	kms	L/100 km	Sinistres
CQ-860-FW	Renault Premium	29/01/13	en service	5 956,88 €	58,50	2 225,61 €	9 601,97	16 041	59,97	0
CK-552-LK	Renault Premium	31/07/13	en service	5 575,90 €	30,00	1 982,88 €	9 901,63	25 608	38,67	0
CX-547-LX	Renault Premium	31/07/13	en service	4 308,92 €	43,50	639,46 €	6 568,99	14 702	44,68	1
DY-325-RW	Renault Premium	06/01/16	en service	729,93 €	17,50	537,28 €	9 942,89	19 833	50,13	0
EK-652-CY	Renault Premium	20/02/18	en service	306,96 €	17,50	1 456,58 €	5 530,79	10 058	54,99	0
TOTAL				16 878,59 €	167,00	6 841,81 €	41 546,27	86 242,00		1
Moyenne/an				3 375,72 €	33,40	1 368,36 €	8 309,25	17 248,40	48,17	

Les véhicules polybennes CQ 860 FW et EK 652 CY collectent les conteneurs enterrés et les points d'apports volontaires. Ils ont une consommation supérieure.

Les frais de réparation, les plus élevés, qui ont été réalisés sur les multi lèves sont listés dans le tableau ci-dessous :

	Type de réparation	Montant
CX-552-LK	Dépose et remplacement électrovanne PWN embrayage	860,17 €
EV-652-CY	Modification hydraulique pour caisson compacteur à volets	1 300,26 €
		TOTAL

7. 6. L'ECO CONDUITE

En octobre 2009, 20 conducteurs du service « gestion des déchets » ont été sensibilisés à la conduite économique.

Plusieurs paramètres sont suivis afin de vérifier l'efficacité du dispositif :

Multilèves	Fournitures	Main d'œuvre	Prestations (entretien des véhicules)	Carburant (litres)	Kilomètres	L/100Km	Sinistres
2009	19 708,80 €	5 937,46 €	1 408,94 €	56 075,37	83 651,14	67,03	5
2016	14 831,32 €	5 444,34 €	7 282,25 €	42 500,38	85 625	49,64	2
2017	13 641,76 €	4 753,31 €	7 429,83 €	42 147,67	87 817	48,00	2
2018	17 764,81 €	3 840,21 €	4 530,39 €	28 009,69 €	60 208,00 €	42,92 €	2
2019	16 878,59 €	4 405,46 €	6 841,81 €	41 546,27 €	86 242,00 €	48,17 €	1
Évolution 2018-2019	-4,99%	14,72%	51,02%	48,33%	43,24%	12,23%	-50,00%
Évolution 2009-2019	-14,36%	-25,80%	385,60%	-25,91%	3,10%	-28,14%	-80,00%

Le cumul des montants des fournitures, des prestations (entretien des véhicules), main d'œuvre est de 26135.41 € en 2018 et de 28 125,86 € en 2019 soit une augmentation de 1990,45 € (+7,62 %) pour l'ensemble du parc des multilèves.

7.7. LA FRÉQUENTATION SUR LES DECHETERIES DE GRAND CHATELLERAULT

Les fréquentations en 2019 ont été les suivantes :

	Grand Châtellerault Sud				Grand Châtellerault Nord					Grand Châtellerault Ouest
	Nonnes	Massonne	Naintré	Bonneuil	Antran	Ingrandes	Ormes	Buxeuil	St Christophe	Doussay
Nombre de visites	68547	84995	32995	16588	4901	13715	16347	5050	2288	65061
Total / territoire	203125				42301					65061
Pourcentage/ decheteries	22,08	27,37	10,63	5,34	1,58	4,42	5,26	1,63	0,74	20,95
Pourcentage/territoires	65,42				13,62					20,95

Les usagers se répartissent comme suivant :

- déchèterie de Nonnes : 22,08 %
- déchèterie de la Massonne : 27,37 %
- *déchèterie de Naintré* : 10,63%
- *déchèterie de Bonneuil-Matours* : 5,34 %

- déchèterie d'Antran : 1,58 %
- déchèterie de Buxeuil : 1,63%
- déchèterie d'Ingrandes : 4,42 %
- déchèterie des Ormes : 5,26 %
- déchèterie de Saint Christophe : 0,74 %

- déchèterie de Doussay : 20,95 %

Déchèteries	ANTRAN	BONNEUIL	BUXEUIL	CHATELLERAULT		DOUSSAY	INGRANDES	LES ORMES	NAINTRE	SAINT CHRISTOPHE	TOTAL
				NONNES	LA MASSONNE						
Fréquentation 2017	6776	16359	6834	67926	83096	63085	12380	19911	30349	4228	310944
Fréquentation 2018	5688	11801	6189	64773	83136	70194	11641	17731	32756	3630	307539
Fréquentation 2019	4901	16588	5050	68547	84995	65061	13715	16347	32995	2288	310487

Le suivi mensuel des fréquentations des déchèteries est présenté ci-dessous (suivi manuel) :

Mois	ANTRAN	BONNEUIL	BUXEUIL	CHATELLERAULT		DOUSSAY	INGRANDES	LES ORMES	NAINTRE	SAINT CHRISTOPHE	TOTAL
				NONNES	LA MASSONNE						
janvier	325	961	205	3424	4498	5 344	650	845	1740	279	18271
février	412	1204	388	4673	5999	4 845	1038	1025	2354	275	22213
mars	263	1426	323	6158	7377	5 684	1265	1449	3177	251	27373
avril	567	1514	338	6175	7751	4 809	1190	1379	2666	258	26647
mai	528	1480	408	7206	8613	5 637	1321	1449	3467	148	30257
juin	484	1506	654	6276	7042	5 504	1279	1392	2875	226	27238
juillet	672	1515	510	6469	7545	5 990	1369	1415	2999	286	28770
août	339	1869	640	7547	9471	6 744	1422	2095	3765	468	34360
septembre	242	1453	540	6017	7353	5 448	983	1631	3007	97	26771
octobre	134	1512	304	6016	7983	6 031	1215	1338	3123		27656
novembre	653	1164	480	4146	6012	4 786	1096	1263	1780		21380
décembre	282	984	260	4440	5351	4 239	887	1066	2042		19551
TOTAL 2018	4901	16588	5050	68547	84995	65061	13715	16347	32995	2288	310487

La fréquentation des déchèteries a augmenté de 2948 sur l'ensemble de Grand Châtellerault avec une baisse significative de 5133 sur Doussay, Buxeuil, Antran, Les Ormes et Saint-Christophe. La déchèterie de Saint-Christophe est fermée pour travaux depuis le 16/09/19.

7.8. LES TONNAGES COLLECTÉS

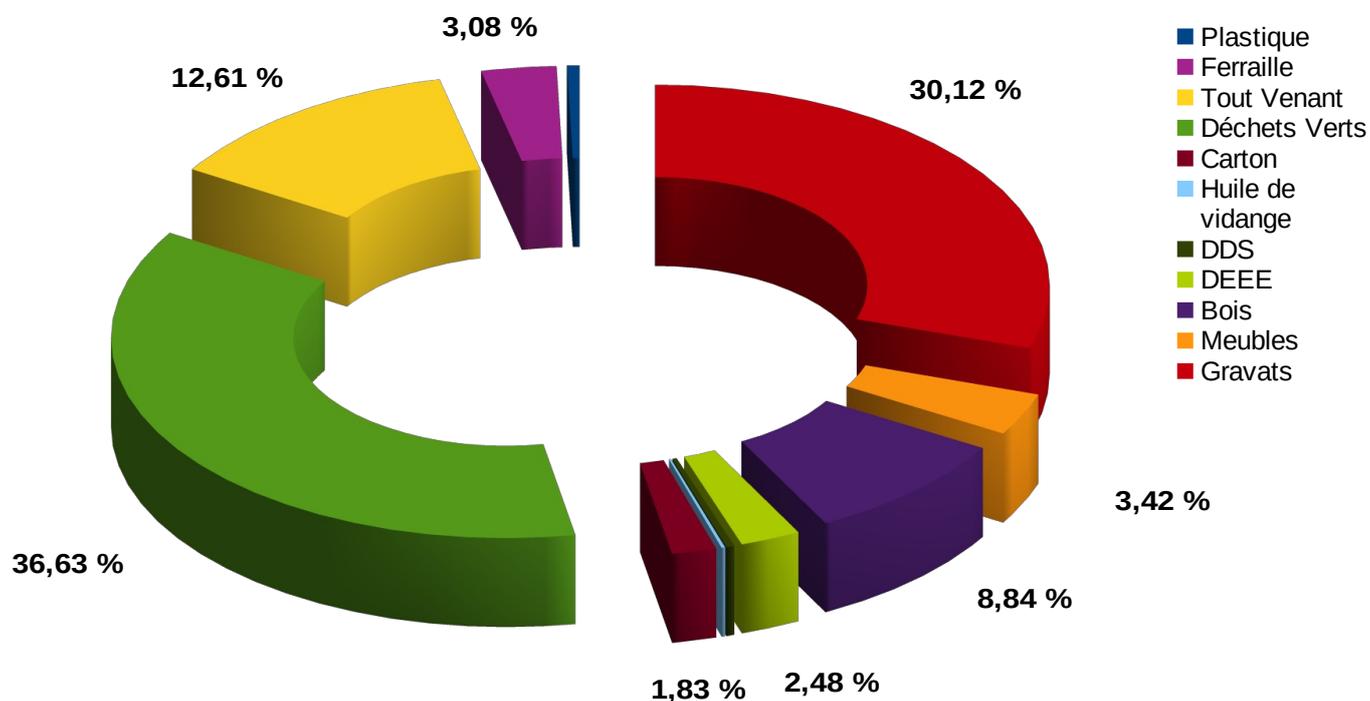
En 2019, 28 468,68 tonnes de déchets ont été reçues sur les 10 déchèteries de la Communauté d'Agglomération. Le tableau et le graphique page suivante présentent les tonnages pour chaque déchet.

	Plastiques				Ferraille	Tout Venant	Déchets Verts	Carton	Batterie	Pile	Meubles	Huile de vidange	Huile végétale	DDS	Pneu	DEEE + lampes	Cartouche d'encre	Radio-graphie	Bois	Amiante	Gravats	TOTAL
	Polystyrène	Plastique dur	CD	Film plastique (PEGS)																		
Total GC 2017	2,42	169,78	0,40	12,55	832,50	3 438,45	9 696,11	465,23	3,56	6,26	444,04	38,34	1,01	105,20	2,53	428,11	0,98	1,21	2 406,30	0,45	6 916,70	24 972,12
Total GC 2018	6,651	146,09	0,432	9,954	829,28	3502,65	9489,8	502,71	8,154	6,698	797,7	39,255	3,603	106,04	5,53	665,139	0,655	1	2483,05	0,58	7239,7	25 844,67
Total GC 2019	8,688	145,434	0,697	7,920	875,520	3583,700	10408,748	520,580	10,837	6,797	971,960	41,005	4,161	95,954	5,04	706,957	0,779	2,235	2511,49	0,550	8559,591	28 468,64

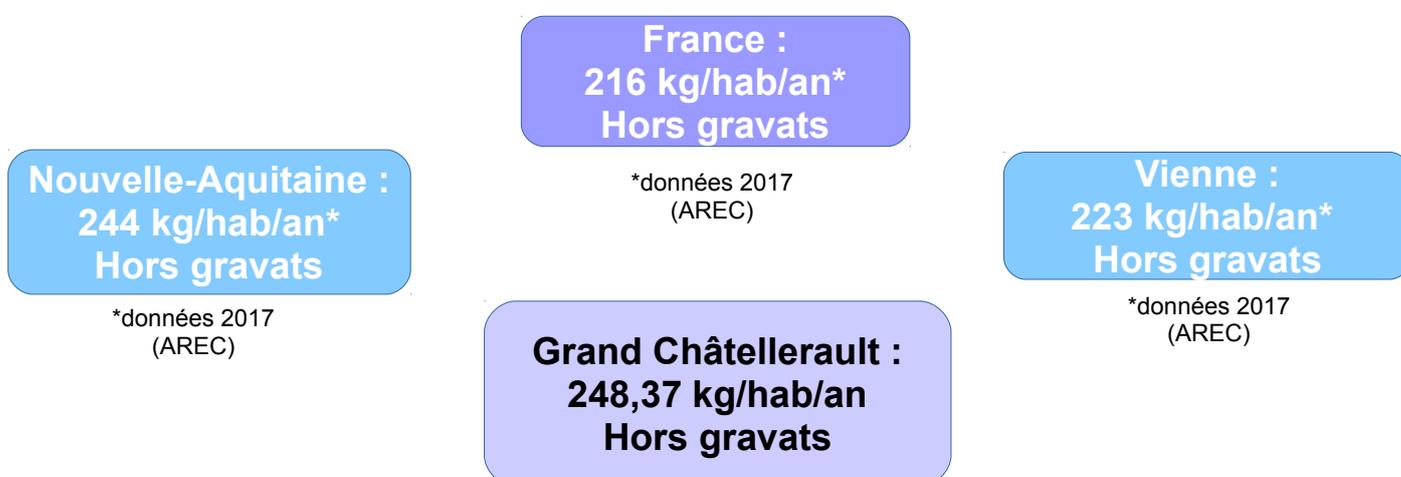
La quantité est en augmentation de 2623,97 T (+10,15%). La quantité hors gravats est de 19909,05T.

En 2019 les tonnages en déchèterie continuent d'augmenter fortement notamment pour les meubles +21,85 %, les gravats +18,23 % et les déchets verts 9,68 %.

Part des déchets en déchèteries en 2019 sur Grand Châtelleraut



En 2019, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut a collecté dans ses déchèteries 28 468,64 tonnes soit une augmentation du ratio de +15,78kg/hab/an.



7.9. LES SINISTRES

En 2019, plusieurs sinistres sur les déchèteries ont été constatés :

Lieu	Date du sinistre	Objet du sinistre	Coûts engendrés (TTC)	Dépôt de plainte
Déchèterie de la Massonne	26/02/2019	Domage sur véhicule usager	*	Constat
	03/04/2019	Domage sur véhicule usager	*	Constat
	14/01/19	Domage sur véhicule usager	*	Constat
	23/11/19	Domage sur véhicule usager	*	Constat
Déchèterie d'Ingrandes	01/07/2019	Tentative de vol	100,00 €	OUI
	20-22/07/19	Vandalisme	50,00 €	OUI
Déchèterie d'Antran	23-25/02/19	Vol par effraction	50,00 €	OUI
	13-16/03/19	Vol	55,00 €	OUI
	21-23/12/19	Vol	200,00 €	OUI
Déchèterie de Saint Christophe	23-25/02/19	Vol par effraction	55,00 €	OUI
	3-6/07/2019	Vol par effraction	1 400,00 €	OUI
	18/08/2019	Vol ferraille	0 € la ferraille a été restituée	OUI
Déchèterie de Naintré	17-19/08/2019	Vol par effraction	300,00 €	OUI
Déchèterie de Nonnes	27/11/2019	Tentative de vol (sans dégradations)	0,00 €	OUI
	29/11/2019	Domage sur véhicule usager	*	Constat
			2 210,00 €	
		*	*prise en charge assurance	

Les sinistres avec la barrière et les vols sont les plus courants.

VIII - Les Points d'Apport Volontaire

8.1. LES GLOBES À VERRE ET À PAPIERS

Le parc de globes à disposition des usagers sur le territoire de Grand Châtellerault en 2019 comprenait :

- 296 globes de collecte du verre dont 19 sont inaccessibles au public, 13 sont privés et 3 sont des conteneurs enterrés ;
- 241 globes de collecte des papiers dont 4 sont inaccessibles au public, 1 est privé et 3 sont des conteneurs enterrés.

Dans certaines communes des modifications ont été effectuées :

- Châtellerault : 2 colonnes 1 verre et 1 papier ont été supprimées, 2 colonnes 1 verre et 1 papier ont été déplacées, 1 borne TLC supprimée et 1 rajoutée.
- Naintré : 2 borne TLC ont été rajoutées
- Vouneuil-sur Vienne : 1 borne TLC à été rajoutée

8.2. LES DIFFÉRENTS P.A.V. SUR LE TERRITOIRE EN 2019

La liste de l'ensemble des P.A.V. sur le territoire de Grand Châtellerault et les besoins par commune sont présentés ci-dessous :

Communes	Nbre hab.	Conteneurs à verre	Ratio conteneur/hab.	Besoins	Conteneurs à papier	Ratio conteneur/h ab.	Besoins	Conteneurs à textiles	Ratio conteneur/h ab	Besoins
ARCHIGNY	1 125	5	225	0	2	563	2	1	1125	0
AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT	1 821	4	455	1	4	455	1	1	1821	0
BELLEFONDS	257	1	257	1	1	257	1	1	257	0
BONNEUIL-MATOURS	2 174	10	217	0	9	242	0	2	1087	0
CENON-SUR-VIENNE	1 857	7	265	1	5	371	1	1	1857	0
CHÂTELLERAULT	32 887	83	396	0	66	498	0	21	1566	0
COLOMBIERS	1 549	5	310	1	4	387	1	1	1549	0
MONTHOIRON	673	5	135	0	4	168	0	1	673	0
NAINTRE	6 017	23	262	0	20	301	0	4	1504	0
SAINT-SAUVEUR SENILLE	1 902	7	272	1	5	380	1	2	951	0
THURE	3 035	6	506	2	7	434	1	2	1518	0
VOUNEUIL-SUR-VIENNE	2 203	9	245	0	6	367	1	2	1102	0
TOTAL Grand Châtellerault Sud :	55 500	165		7	133		9	39		0
ANTRAN	1 244	5	249	0	5	249	0	1	1244	0
BUXEUIL	967	5	193	0	4	242	0	1	967	0
DANGE SAINT ROMAIN	3 049	9	339	1	8	381	1	4	762	0
INGRANDES	1 792	6	299	1	5	358	1	1	1792	0
LEIGNE SUR USSEAU	492	2	246	0	1	492	1	1	492	0
LES ORMES	1 665	9	185	0	8	208	0	1	1665	0
LEUGNY	424	1	424	1	1	424	1	0		1
MONDION	107	1	107	0	1	107	0	1	107	0
OYRE	1 007	5	201	0	4	252	1	1	1007	0
PORT DE PILES	575	3	192	0	2	288	1	0		1
SAINT CHRISTOPHE	322	2	161	0	3	107	0	1	322	0
SAINT GERVAIS LES 3 CLOCHERS	1 339	7	191	0	2	670	2	1	1339	0
SAINT REMY SUR CREUSE	400	1	400	1	1	400	1	0		1
SERIGNY	315	3	105	0	2	158	0	1	315	0
USSEAU	628	3	209	0	2	314	1	1	628	0
VAUX SUR VIENNE	560	3	187	0	1	560	2	1	560	0
VELLECHES	370	2	185	0	1	370	1	1	370	0
TOTAL Grand Châtellerault Nord :	15 256	67		4	51		13	17		3
CERNAY	484	3	161	0	2	242	0	1	484	0
DOUSSAY	665	8	83	0	7	95	0	2	333	0
LENCLOITRE	2 487	14	178	0	12	207	0	3	829	0
ORCHES	411	2	206	0	2	206	0	1	411	0
OUZILLY	931	6	155	0	4	233	0	1	931	0
SAVIGNY SOUS FAYE	1 300	2	650	2	2	650	2	0		1
SCORBE CLAIRVAUX	387	13	30	0	12	32	0	1	387	0
SOSSAIS	2 293	4	573	2	4	573	2	1	2293	1
ST GENEST D AMBIERE	445	12	37	0	12	37	0	2	223	0
TOTAL Grand Châtellerault Ouest :	9 403	64		4	57		4	12		2
	80 159	296		15	241		26	68		5
Objectifs :		1 PAV/400 hab. à Châtellerault et Naintré et 1 PAV/250 hab. pour les autres communes			1 PAV/450 à 500 hab. à Châtellerault et Naintré et 1 PAV/250 hab. pour les autres communes			1 PAV/2000 hab.		

8.3. LE VANDALISME DES P.A.V.

En 2019, il n'y a pas eu de vandalisme pour les PAV.

8.4. LES CONTENEURS À TEXTILES, LINGES DE MAISON ET CHAUSSURES



En 2012, un réseau de globes à T.L.C. a été renforcé pour desservir au mieux les usagers.

En 2019, 68 bornes T.L.C. étaient à disposition des usagers. 2 bornes ont été ajoutées à Naintré et 1 à Vouneuil sur Vienne

Ces bornes sont fournies par Audacie, Emmaüs et le Relais. La mise à disposition fait l'objet de conventions signées avec l'Agglomération et les communes d'implantation. Les associations assurent la collecte, le réemploi et la valorisation des textiles.

Grand Châtelleraut a signé une convention avec EcoTLC, l'éco-organisme en charge des textiles, linges de maison et chaussures.

La Croix Rouge, le Secours Catholique disposent également de points de dépôt des textiles sur le territoire de Grand Châtelleraut.

8.5. LES CONTENEURS ENTERRÉS

Le réseau de conteneurs enterrés mis en place par la Communauté d'Agglomération en 2013 était constitué de :

- 3 conteneurs à verre
- 3 conteneurs à papiers
- 40 conteneurs à ordures ménagères (dont 36 appartiennent à Habitat 86 et SEM Habitat)
- 26 conteneurs à emballages ménagers recyclables (dont 22 appartiennent à Habitat 86 et SEM Habitat)



Les conteneurs enterrés à ordures ménagères et emballages ménagers recyclables sont implantés dans les secteurs ayant subi des réductions de fréquences de collecte, et dans les secteurs problématiques en matière de propreté. Ils sont implantés exclusivement sur la commune de Châtelleraut.

Les bailleurs sociaux ont installés 59 conteneurs enterrés à ordures ménagères et emballages ménagers recyclables lors du projet de renouvellement urbain. Ces conteneurs sont exclusivement réservés aux habitants des immeubles de ces bailleurs. La plupart ont été installés en 2013 (31). Ceux-ci sont collectés par la Communauté d'Agglomération.

Les conteneurs mis à disposition sont exposés ci-après par ordre d'implantation :

Propriétaires	Localisations	Déchets collectés	Dates d'implantation
2009			
Grand Châtellerault	De Vigny (rue Alfred) – Ecofrais – Churchill (place Winston)	Verre	20/07/09
		Papier	20/07/09
2010			
SEM HABITAT	Derouau (5, rue du Docteur Admira)	DEL	11/06/10
SEM HABITAT	Derouau (6-8, rue du Docteur Admira)	OMR	11/06/10
		DEL	11/06/10
2012			
HABITAT de la Vienne	Marconi (6, rue Guglielmo)	OMR	13/04/12
		DEL	13/04/12
Grand Châtellerault	Leclerc (avenue du Maréchal) – Verger (parking du) – Gauguin (rue Paul)	OMR	20/04/12
		DEL	20/04/12
Grand Châtellerault	Rouault (4, rue Georges)	Verre	11/07/12
		Papier	11/07/12
SEM HABITAT	Rodin (4, rue Auguste)	OMR	01/08/12
		OMR	01/08/12
		DEL	01/08/12
HABITAT de la Vienne	Elie Cartan	OMR	01/11/12
		DEL	01/11/12
SEM HABITAT	Derouau (5, rue du Docteur Admira)	OMR	20/12/12
SEM HABITAT	Derouau (6-8, rue du Docteur Admira)	OMR	20/12/12
2013			
Grand Châtellerault	Blossac (boulevard)	OMR	16/01/13
		DEL	16/01/13
SEM HABITAT	Rodin (5, rue Auguste)	OMR	06/05/13
		DEL	06/05/13
SEM HABITAT	Saint-Exupéry (2, rue)	OMR	17/05/13
		OMR	17/05/13
		DEL	17/05/13
HABITAT de la Vienne	Rouault (4, rue Georges)	OMR	17/05/13
		OMR	17/05/13
		DEL	17/05/13
HABITAT de la Vienne	Péguy (1-3, rue Charles)	OMR	17/05/13
		OMR	17/05/13
		OMR	17/05/13
		DEL	17/05/13
		DEL	17/05/13
SEM HABITAT	Georget (rue Emile)	OMR	07/06/13
		OMR	07/06/13
		DEL	07/06/13

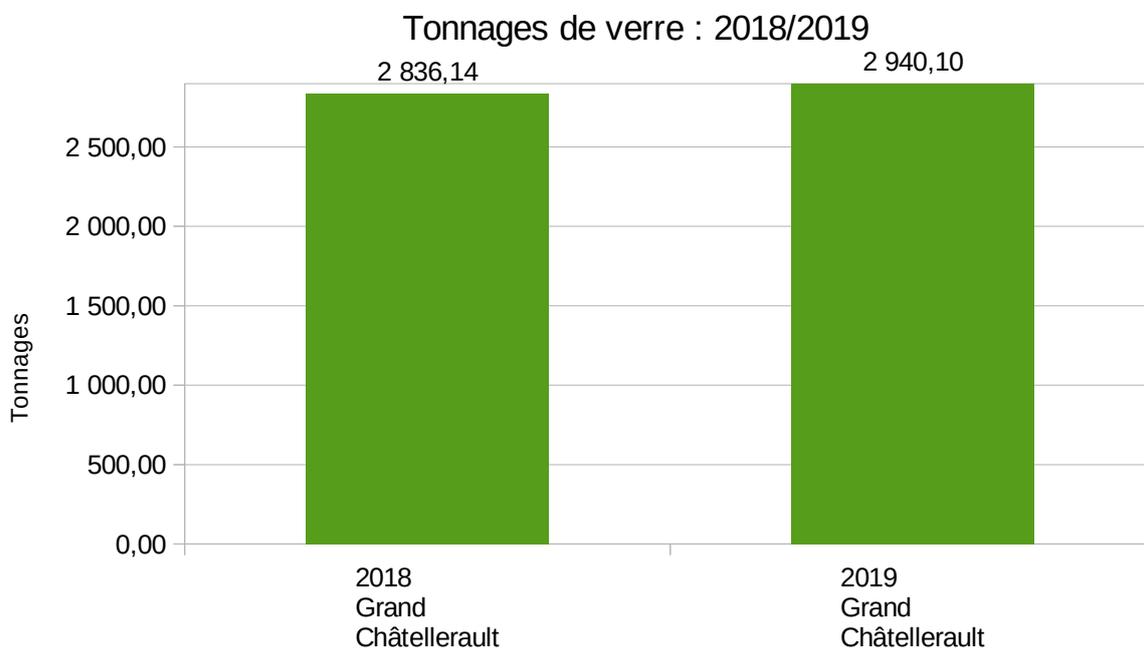
2013			
HABITAT de la Vienne	Lavoisier (8-10, rue)	OMR	05/07/13
		OMR	05/07/13
		DEL	05/07/13
HABITAT de la Vienne	Lavoisier (14-16, rue)	OMR	05/07/13
		DEL	05/07/13
HABITAT de la Vienne	Godard (1, rue Ernest)	OMR	05/07/13
		OMR	05/07/13
		DEL	05/07/13
HABITAT de la Vienne	Andrault (rue Marc)	OMR	05/07/13
		DEL	05/07/13
		DEL	05/07/13
CAPC	Saint-Romain (rue)	OMR	30/07/13
		DEL	30/07/13
CAPC	Avaucourt (rue d')	OMR	30/07/13
		DEL	30/07/13
2014			
CAPC	Blossac (boulevard)	Verre	Janv 2014
		Papier	Janv 2014
HABITAT de la Vienne	Cros (1, rue Charles)	OMR	07/05/14
		OMR	07/05/14
		DEL	07/05/14
HABITAT de la Vienne	Cros (3-5, rue Charles)	OMR	07/05/14
		OMR	07/05/14
		DEL	07/05/14
SEM HABITAT	Cros (29, rue Charles)	OMR	15/10/14
		DEL	15/10/14
SEM HABITAT	Petit (rue Léon)	OMR	15/10/14
		OMR	15/10/14
		OMR	15/10/14
		DEL	15/10/14
		DEL	15/10/14
2015			
SEM HABITAT	Claudel (rue Camille)	OMR	01/01/15
		DEL	01/07/15

2 conteneurs enterrés publics OM, DEL situés rue Place de la république et Notre Dame ont été supprimés en décembre.

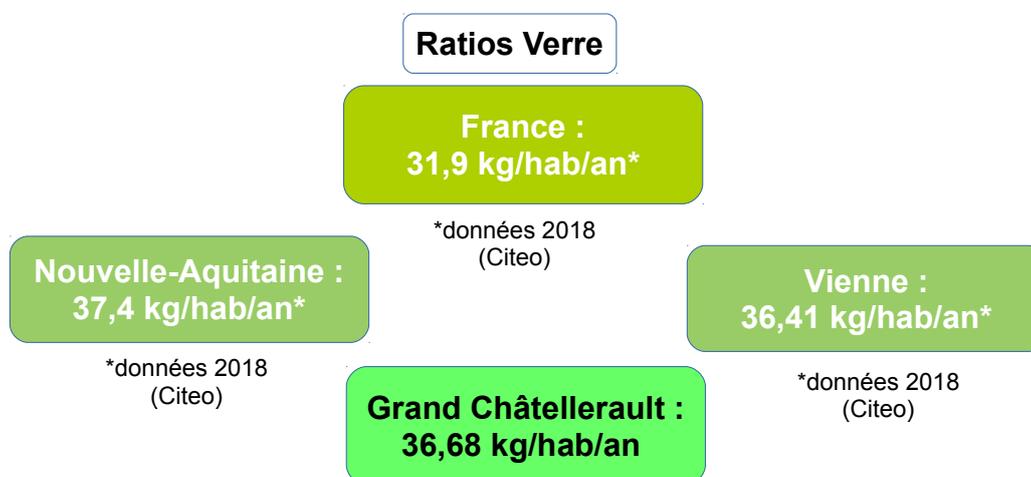
8.6. LES QUANTITÉS COLLECTÉES

8.6.1. Le verre

2940,10 tonnes de verre ont été collectés en 2019 sur Grand Châtelleraut avec une augmentation pour le territoire :

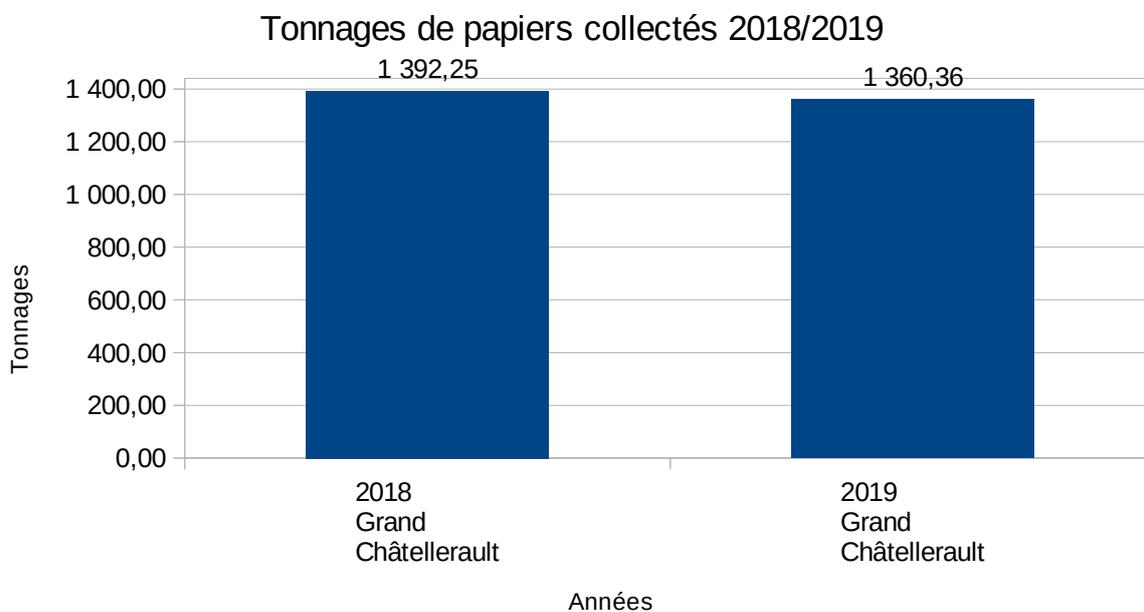


La quantité est en progression de +103,96 T en 2019 (+3,7%). Le ratio de grand Châtelleraut se rapproche de celui de la Vienne et de la région Nouvelle-Aquitaine en 2017, les performances de collecte du verre sur Grand Châtelleraut (36,68 kg/hab/an) restent en 2019.

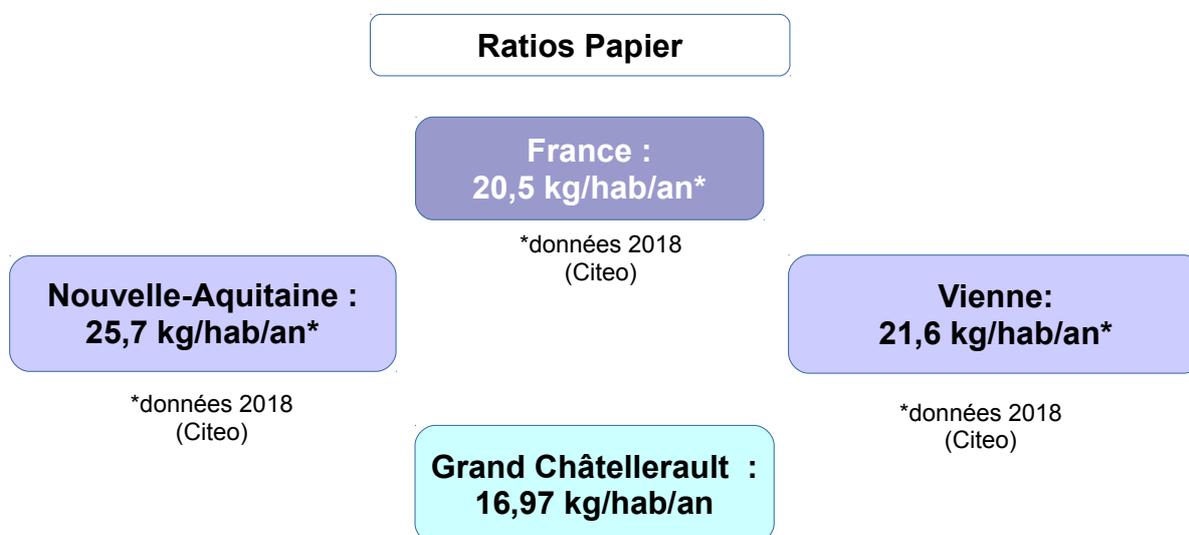


8.6.2. Le papier

1360,36 tonnes de papier ont été collectées en 2019 sur Grand Châtelleraut avec une diminution de 2,39 % (31,89T) :



La performance de collecte des papiers sur Grand Châtelleraut est de 16,97 kg/hab/an en 2019. Elle est inférieure aux ratio nationaux, régionaux et départementaux. Malgré le diagnostic les performances ont diminué le contexte actuel va vers cette tendance.



La situation sur Grand Châtelleraut est liée à la tolérance du détournement du papier par les

associations de parents d'élèves. En 2019, cinq associations en convention avec Grand Châtellerault, ont transmis leurs tonnages de papier collecté par celles-ci sur le territoire. Cependant, la signature des conventions est difficile à obtenir.

8.6.3. Les Textiles, Linges de maison, et Chaussures

En 2019, la répartition des tonnages collectés par Audacie, Emmaüs et Le Relais est la suivante :

Communes	Tonnages collectés (kg)		
	Audacie	Emmaüs	Le Relais
Antran			4 959
Archigny	4 887		
Availles-en-Châtellerault	3 545		
Bellefonds	2 790		
Bonneuil-Matours	6 188		
Buxeuil			1 286
Cenon-sur-Vienne	5 744		
Cernay			2 293
Châtellerault	81 731	68 552	28 026
Colombiers	1 809		
Dangé-Saint-Romain	6 883		13 681
Doussay			14 026
Ingrandes-sur-Vienne			6 472
Leigné-sur-Usseau			3 247
Lençloître			13 008
Les Ormes			5 997
Leugny			
Mondion			494
Monthoiron	2 391		
Naintré			
Orches			1 619
Ouzilly			3 545
Oyré			5 221
Port-de-Piles			
Saint-Christophe			1 339
Saint-Genest-d'Ambière			4 820
Saint-Gervais-les-Trois-Clochers			4 194
Saint-Rémy-sur-Creuse			
Savigny-sous-Faye			
Scorbé-Claivaux			6 025
Senillé-Saint-Sauveur	5 268		
Sérigny			1 179
Sossais			3 377
Thuré	8 544		
Usseau			3 012
Vaux-sur-Vienne			2 497
Vellèches			1 503
Vouneuil-sur-Vienne	3 021		
	132 801	68 552	131 820
TOTAL :		333 173	

Le tonnage de TLC récupéré est de 333,173 tonnes (hors Croix Rouge, Secours Populaire et Secours Catholique). Le tonnage de TLC a augmenté de 31,67 % sur Grand Châtellerault entre 2018 et 2019 (80,14T).

8.6.4. Les ordures ménagères et les déchets d'emballages

Les tonnages d'ordures ménagères et de déchets recyclables légers collectés en apport volontaire de 2010 à 2019 sont les suivants :

	OM	DEL
2010	25,22	2,47
2011	44,70	3,19
2012	83,16	0,62
2013	310,92	35,04
2014	532,64	81,54
2015	617,32	114,64
2016	653,80	123,66
2017	699,14	136,46
2018	733,94	143,88
2019	676,14	145,68

Les quantités de déchets collectés sont en diminution de 6,38 % (-56T). De nombreux dépôts de déchets aux pieds des conteneurs enterrés sont fréquemment constatés.

IX - Les collectes sur rendez-vous

9.1. LA COLLECTE SUR RENDEZ VOUS DES DÉCHETS VERTS

Le service de collecte sur rendez-vous des déchets verts a été mis en place le 5 juillet 2004, en collaboration avec Audacie. Il concerne les personnes âgées de plus de 70 ans, les personnes à mobilité réduite, et les personnes seules sans moyen de locomotion.

Ce service a été confié à l'association "AUDACIE" et était facturable à hauteur de 4,29 € le sac de 50 litres et le fagot de 50 litres pour l'année 2019.

Il y a eu en 2019 :

- 3 clients concernés
- 10 jours de collecte organisées
- 0,25 tonne de déchets verts collectés
- prestation facturée aux usagers à hauteur de 154,44 €
- prestation facturée par AUDACIE à Grand-Châtellerault à hauteur de 517,80 €

Le bilan de la collecte de déchets verts 2019 est présenté dans le tableau ci-après :

DATES DES ENLÈVEMENTS	Personne âgée sans moyen de locomotion	QUANTITÉ		NATURE DES DÉCHETS	COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ (41,90€/h) HT	COÛT FACTURÉ A L'USAGER (4,29 €/sac 50 L)
		SACS	FAGOTS			
05/04/2019	X	4		Feuilles & Branchages	43,15 €	17,16 €
07/05/2019	X	4		Feuilles & Branchages	43,15 €	17,16 €
03/06/2019	X	4		Feuilles & Branchages	43,15 €	17,16 €
11/06/2019	X	4		Feuilles & Branchages	43,15 €	17,16 €
24/06/2019	X	4		Feuilles & Branchages	43,15 €	17,16 €
31/07/2019	X	3		Feuilles & Branchages	43,15 €	12,87 €
23/08/2019	X	3		Feuilles & Branchages	43,15 €	12,87 €
28/08/2019	X	3		Feuilles & Branchages	43,15 €	12,87 €
12/09/2019	X	3	1	Feuilles & Branchages	43,15 €	17,16 €
18/12/2019	X	3		Feuilles & Branchages	43,15 €	12,87 €
TOTAUX :		35	1		431,50 €	154,44 €
		1800 LITRES		20,00%	86,30 €	
		1800 M3 = 0,245 T		Total TTC	517,80 €	

Le tableau suivant montre l'évolution de la collecte des déchets verts depuis 2017 :

	Quantité en litres	Quantité collectée en Tonnes	Nombre de personnes collectées	Nombre de jours de collecte	Coût de la prestation (AUDACIE)	Montant des frais facturés aux usagers
2017	2000	0,28	4	10	502,80 €	165,20 €
2018	2350	0,33	5	13	653,64 €	197,87 €
2019	1800	0,25	3	10	517,80 €	154,44 €

9.2. LA COLLECTE SUR RENDEZ VOUS DES ENCOMBRANTS

Le service de collecte sur rendez-vous des encombrants a été mis en place le 1^{er} juillet 2013, en collaboration avec Emmaüs.

Ce service est accessible aux personnes âgées de plus de 70 ans, aux personnes à mobilité réduite, et aux personnes seules sans moyen de locomotion.

Le montant forfaitaire versé à Emmaüs était de 4 000€ en 2019.

Il y a eu en 2019 :

- 21 clients concernés
- 10 jours de collecte organisées
- 4,55 tonnes d'encombrants collectés
- prestation facturée aux usagers à hauteur de 807,84 €

Le tableau suivant montre l'évolution de la collecte des encombrants par rapport à 2017 :

	Nombre de personnes collectées	Nombre de jours de collecte	Tonnage collecté	Coût HT pour Grand Châtellerault	Montant facturé aux usagers
2017	5	5	0,31	4 000 €	32,46 €
2018	19	19	6,54	4 000 €	826,50 €
2019	21	10	4,55	4 000 €	807,84 €

L'augmentation en 2018 est due à un recadrage du prestataire suite à un dysfonctionnement (facturation directe de la prestation aux usagers).

X - La formation des agents

Durant l'année 2019, 27 agents ont suivi une formation pour un total de 69,5 jours :

Intitulé de la formation	Organisme	Nombre d'agents ayant participé	Nombre de jours
L'animation d'une équipe à distance ou multi-sites	CNFPT	1	2
La collecte des déchets en toute sécurité	CNFPT	7	1
ACCUS R490: Grue Auxiliaire	AUTRE	2	3
Formation d'intégration catégorie C	CNFPT	2	5
La gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil	CNFPT	3	3
La relation entre usagers et agents des services déchets et propreté	CNFPT	5	2
Tremplin fondamentaux de la langue écrite et orale niveau 1 et 2	CNFPT	1	6
Le développement des compétences des membres du CHSCT: Premier mandat	CNFPT	1	2
Le management transversal	CNFPT	1	2
Le cadre de direction, le chef ou la cheffe de service dans l'animation, la direction et la mobilisation de ses équipes	CNFPT	1	3
La dimension émotionnelle dans le cadre professionnel	CNFPT	1	3
Les marchés publics	AUTRE	6	0,5
L'unité de traitement des déchets : contrôle et évaluation du délégataire ou du prestataire	CNFPT	1	2
La mise en oeuvre opérationnelle d'une politique de gestion des déchets dans le nouveau contexte	CNFPT	1	2
Créer une recyclerie	AUTRE	1	2
Le remplissage de la matrice des coûts et la méthode compta-coût	Initié	1	3
Webconférence: Filière REP-DEA	AUTRE	1	0,5
Formation d'intégration catégorie B	CNFPT	1	10
Sauveteur secouriste du travail – maintien et actualisation des compétences	AUTRE	2	1
CACES R372m engins de chantier	AUTRE	1	3
Webconference: Plan de performance	AUTRE	1	0,5
La planification, l'organisation et le contrôle de l'activité d'une équipe	CNFPT	1	3
La gestion du temps dans la pratique managériale	CNFPT	1	2
Tests préparation concours examen agent de maîtrise	CNFPT	1	1
Formation Continue Obligatoire du Transport de Marchandises	AUTRE	1	5
L'entretien professionnel : un acte de management	CNFPT	1	2

XI - Les indicateurs financiers

11.1. COMPTACOÛT

La matrice Compta-Coût est un cadre homogène et standard de présentation des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets.

Ce cadre est construit en colonnes selon une logique flux des déchets (ordures ménagères résiduelles, recyclables secs des ordures ménagères, déchets des déchèteries...) et en lignes selon les étapes techniques de gestion (prévention, collecte, transport, et traitement).

Cette matrice est intégrée au module de saisie des coûts de SINOE (Système d'Information et d'Observation de l'Environnement), ce qui permet notamment une automatisation des calculs d'indicateurs .

ComptaCoût est une méthode, et non un outil informatique, basée sur les principes de la comptabilité analytique qui permet d'extraire de la comptabilité publique les charges et les produits relatifs aux déchets et de les classer de manière à renseigner plus facilement la matrice des coûts.

Il s'agit d'une méthode :

- adaptable à toute collectivité compétente en matière d'élimination des déchets
- garantissant une traçabilité des données entre la comptabilité publique et la matrice, et ainsi la fiabilité des résultats
- s'intégrant dans les outils de gestion de la collectivité et rendant possible sa pérennisation

11.1.1. Les objectifs

La matrice permet :

- d'identifier plus finement les coûts par flux de déchets et par étape technique de gestion
- de disposer d'un cadre commun pour se situer par rapport à d'autres collectivités pour :
 - identifier des pistes de maîtrise des coûts
 - éclairer la prise de décision
 - établir une tarification (redevance incitative, redevances spéciales, facturations en déchèterie...)
 - communiquer sur les coûts auprès des usagers

ComptaCoût permet :

- de mettre en place une comptabilité analytique adaptée à la gestion des déchets
- de faciliter et pérenniser le remplissage de la matrice chaque année
- de développer des outils de suivi techniques de l'activité du service
- de mettre en place un véritable outil de suivi financier du service déchet

Certaines bases communes sont prises en compte pour pouvoir comparer les coûts de gestion des déchets entre les collectivités :

- les coûts sont en € HT
- les tonnages pris en compte sont hors gravats (alors que la gestion des gravats est payante sur Grand Châtelleraut)
- les coûts/habitant sont des ratios rapportés au nombre d'habitants finançant le service et non en bénéficiant (exemple de la collecte du carton).

11.1.2. La matrice Compta-Coût 2019

Montants en € HT		FLUX DE DECHETS										Total en € HT
		Ordures ménagères résiduelles		VERRE	Recyclables secs des OM hors verre				Déchets des déchèteries	Déchets des Professionnels – cartons		
					Journaux – Magazines		Emballages en mélange					
		Porte à porte	Apport volontaire	Apport volontaire	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire					
Charges	Fonctionnaires	Charges de structure	134 308 €	6 202 €	27 613 €	12 478 €	17 014 €	1 336 €	182 612 €	761 €	382 323 €	
		Communication	21 092 €	905 €	4 030 €	1 821 €	9 204 €	723 €	33 288 €	111 €	71 174 €	
		TOTAL	155 400 €	7 107 €	31 643 €	14 299 €	26 218 €	2 059 €	215 900 €	873 €	453 497 €	
	Techniques	Prévention	40 337 €	1 863 €					54 844 €		97 044 €	
		Pré-collecte et collecte										
		Pré-collecte	125 656 €	4 198 €	524 €	0 €	90 016 €	9 217 €			129 609 €	
		Collecte	1 746 281 €	38 957 €	100 978 €	60 189 €	344 233 €	7 957 €	1 254 461 €	18 281 €	3 571 336 €	
		Transit/transport	573 245 €	27 987 €	30 212 €	8 721 €	46 244 €	3 254 €	369 538 €		1 059 201 €	
		Traitement										
		Tri					437 757 €	34 371 €			472 127 €	
		Compostage							124 146 €		124 146 €	
		Autre valorisation matière-énergie							116 049 €		116 049 €	
		Stockage de déchets non dangereux	1 546 526 €	71 348 €					264 645 €		1 882 519 €	
		Gestion des inertes							172 432 €		172 432 €	
		Enlèvement et traitement déchets dangereux							51 877 €		51 877 €	
TOTAL	3 531 814 €	124 348 €	102 713 €	60 189 €	873 657 €	51 675 €	2 407 992 €	18 281 €	7 676 340 €			
TOTAL CHARGES		3 687 214 €	131 455 €	134 356 €	74 488 €	899 875 €	53 734 €	2 572 015 €	19 153 €	8 129 837 €		
Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie			71 404 €	69 056 €	142 960 €	11 228 €	110 702 €	5 143 €	410 492 €	
		Matériaux									46 032 €	
		Autres produits	10 890 €	1 140 €					34 002 €		46 032 €	
	TOTAL	10 890 €	1 140 €	71 404 €	69 056 €	142 960 €	11 228 €	144 703 €	5 143 €	456 524 €		
	Aides	Soutiens	Soutien accordé par les sociétés agréées	3 110 €	150 €	28 226 €	0 €	521 522 €	40 005 €	118 901 €	0 €	711 914 €
Aides "reprises" aux investissements								22 000 €		22 000 €		
Fonctionnement & communication	24 395 €	1 355 €			239 €			12 456 €		42 340 €		
TOTAL	3 110 €	150 €	28 226 €	0 €	28 226 €	0 €	140 901 €	5 143 €	177 530 €			
TOTAL PRODUITS		14 026 €	1 216 €	99 630 €	69 056 €	664 482 €	51 233 €	285 604 €	5 190 €	1 190 438 €		
Autres infos	Montant de la TVA acquittée (FCTVA déduit)	268 502 €	13 655 €	6 272 €	2 712 €	62 870 €	5 305 €	140 454 €	200 €	499 971 €		
	Contribution des usagers											
	TEOM	2 384 491 €	110 105 €	490 232 €	221 525 €	302 060 €	23 723 €	3 242 045 €	13 518 €	6 787 698 €		
	REOM	250 463 €	11 565 €	51 493 €	23 269 €	31 728 €	2 492 €	340 540 €	1 420 €	712 970 €		
	Redevance spéciale & facturation usagers	184 041 €						0 €		184 041 €		
Total contributions usagers	2 818 995 €	121 670 €	541 725 €	244 793 €	333 788 €	26 215 €	3 582 585 €	14 937 €	7 684 709 €			
Coûts		Ordures ménagères résiduelles		VERRE	Journaux – Magazines	Emballages en mélange		Déchets des déchèteries	Déchets des Professionnels – cartons	Total		
		Porte à porte	Apport volontaire			Porte à porte	Apport volontaire					
Coût complet		3 687 214 €	131 455 €	134 356 €	74 488 €	899 875 €	53 734 €	2 572 015 €	19 153 €	8 129 837 €		
Coût technique		3 676 323 €	130 314 €	62 952 €	5 432 €	756 916 €	42 506 €	2 427 312 €	14 010 €	7 673 314 €		
Coût partagé		3 673 213 €	130 164 €	34 726 €	5 432 €	235 394 €	2 501 €	2 308 411 €	14 010 €	6 961 400 €		
Coût aidé HT		3 670 103 €	130 014 €	34 726 €	-22 794 €	235 394 €	2 501 €	2 167 510 €	8 868 €	6 783 870 €		
Coût fiscal (TVA acquittée)		268 502 €	13 655 €	6 272 €	2 712 €	62 870 €	5 305 €	140 454 €	200 €	499 971 €		
Coût aidé TTC		3 938 605 €	143 670 €	40 998 €	-20 082 €	298 263 €	7 806 €	2 307 964 €	9 068 €	6 726 292 €		
Montant des contributions		2 634 954 €	121 670 €	541 725 €	244 793 €	333 788 €	26 215 €	3 582 585 €	14 937 €	7 500 668 €		
Population 2019		80159				215						
Coûts en €/habitant		Porte à porte	Apport volontaire	VERRE	Journaux – Magazines	Porte à porte	Apport volontaire	Déchets des déchèteries	Déchets des Professionnels – cartons	Total		
Coût complet		46,0 €	1,6 €	1,7 €	0,9 €	11,2 €	0,7 €	32,1 €	0,2 €	101,4 €		
Coût technique		45,9 €	1,6 €	0,8 €	0,1 €	9,4 €	0,5 €	30,3 €	0,2 €	95,7 €		
Coût partagé		45,8 €	1,6 €	0,4 €	0,1 €	2,9 €	0,0 €	28,8 €	0,2 €	86,8 €		
Coût aidé HT		45,8 €	1,6 €	0,4 €	-0,3 €	2,9 €	0,0 €	27,0 €	0,1 €	84,6 €		
Coût fiscal (TVA acquittée)		3,3 €	0,2 €	0,1 €	0,0 €	0,8 €	0,1 €	1,8 €	0,0 €	6,2 €		
Coût aidé TTC		49,1 €	1,8 €	0,5 €	-0,3 €	3,7 €	0,1 €	28,8 €	0,1 €	83,9 €		
Montant des contributions		32,9 €	1,5 €	6,8 €	3,1 €	4,2 €	0,3 €	44,7 €	0,2 €	93,6 €		
Tonnages 2019		14642,9		676,14	2940,11	1360,36	1854,92	145,68	19909,07	83,01	41612,19	
Coûts en €/tonne		Porte à porte	Apport volontaire	VERRE	Journaux – Magazines	Porte à porte	Apport volontaire	Déchets des déchèteries	Déchets des Professionnels – cartons	Total		
Coût complet		252 €	194 €	46 €	55 €	485 €	369 €	129 €	231 €	195 €		
Coût technique		251 €	193 €	21 €	4 €	408 €	292 €	122 €	169 €	184 €		
Coût partagé		251 €	193 €	12 €	4 €	127 €	17 €	116 €	169 €	167 €		
Coût aidé HT		251 €	192 €	12 €	-17 €	127 €	17 €	109 €	107 €	163 €		
Coût fiscal (TVA acquittée)		18 €	20 €	2 €	2 €	34 €	36 €	7 €	2 €	12 €		
Coût aidé TTC		269 €	212 €	14 €	-15 €	161 €	54 €	116 €	109 €	162 €		
Montant des contributions		180 €	180 €	184 €	180 €	180 €	180 €	180 €	180 €	180 €		
Ratios en kg/hab.		183	8	37	17	23	2	248	1	519		

NB : Matrice Compta coût 2019 en attente de validation par l'ADEME

11.2. COMPARAISONS NATIONALES

Afin de positionner et connaître l'impact du service gestion des déchets sur la collectivité et sur l'utilisateur il est important de comparer les coûts par secteur à ceux du national (*ces valeurs se basent sur des données 2014 pour la catégorie des collectivités mixtes à dominante rurale).

Le calcul des coûts aidés en € HT/habitant correspond à l'ensemble des charges moins les produits industriels, soutiens des éco-organismes et aides publiques. Il reflète la charge restant à financer par la collectivité c'est à dire la charge de l'utilisateur (financé par la TEOM).

Coût aidé en € HT/hab	OMR	CS hors verre	Verre	Déchèteries	Carton	Tous flux
CAGC 2018	47,9	7,4	1,1	25,3	0,1	81,9
CAGC 2019	47,01	2,6	0,4	27	0,1	84,6
Moyennes nationales 2014	46	5	1,1	25		79

Le tableau suivant présente le coût complet (sans les recettes et soutiens) de l'ensemble du service gestion des déchets. il comprend l'ensemble des charges par flux :

Coût complet en € HT/T	OMR	CS hors verre	Verre	Déchèteries	Carton	Tous flux
CAGC 2018	242,57	405,12	63	126	342	191
CAGC 2019	249,44	305,93	46	129	231	195
Moyennes nationales 2014	259	378	68	122		195

Le coût aidé national moyen du service public de gestion des déchets publié en 2017 était de 93 € HT par habitant sur le territoire national.

Les coûts de gestion sont en augmentation sur le territoire national. Les derniers chiffres publiés sont basés sur des données 2014. Ainsi, il n'est pas possible de savoir comment se positionne la collectivité en 2019 par rapport aux territoires comparables. La répartition des coûts est similaire aux autres collectivités.

Il est noté une augmentation du coût de gestion des déchets issus des déchèteries et une forte baisse des coûts de gestion des déchets issus de la collecte sélective des emballages.

Les coûts de gestion des déchets complets en € HT/T 2019 de Grand Châtellerauld sont identiques aux coûts nationaux des territoires mixtes à dominante rurale de 2014. Ils sont inférieurs sur les déchèteries et supérieurs sur les autres flux. Les ratios par habitant sur les déchèteries sont supérieurs aux valeurs nationales.

XII - La destination des déchets collectés

Grand Châtelleraut

Objectif du plan départemental révisé : 60% de valorisation dès 2013 (recyclage, réemploi, valorisation énergétique et organique)

Loi de transition énergétique :

- réduire de 10 % les déchets ménagers (2020) ;
- réduire de 50 % les déchets admis en installations de stockage (2025) ;
- porter à 65 % les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique (2025) ;
- recycler 70 % des déchets du BTP (2020)

Le taux de valorisation matière et organique en 2019 sur Grand Châtelleraut est de 65,34 %. Il était de 63,19% en 2018.

France
42,50 %*

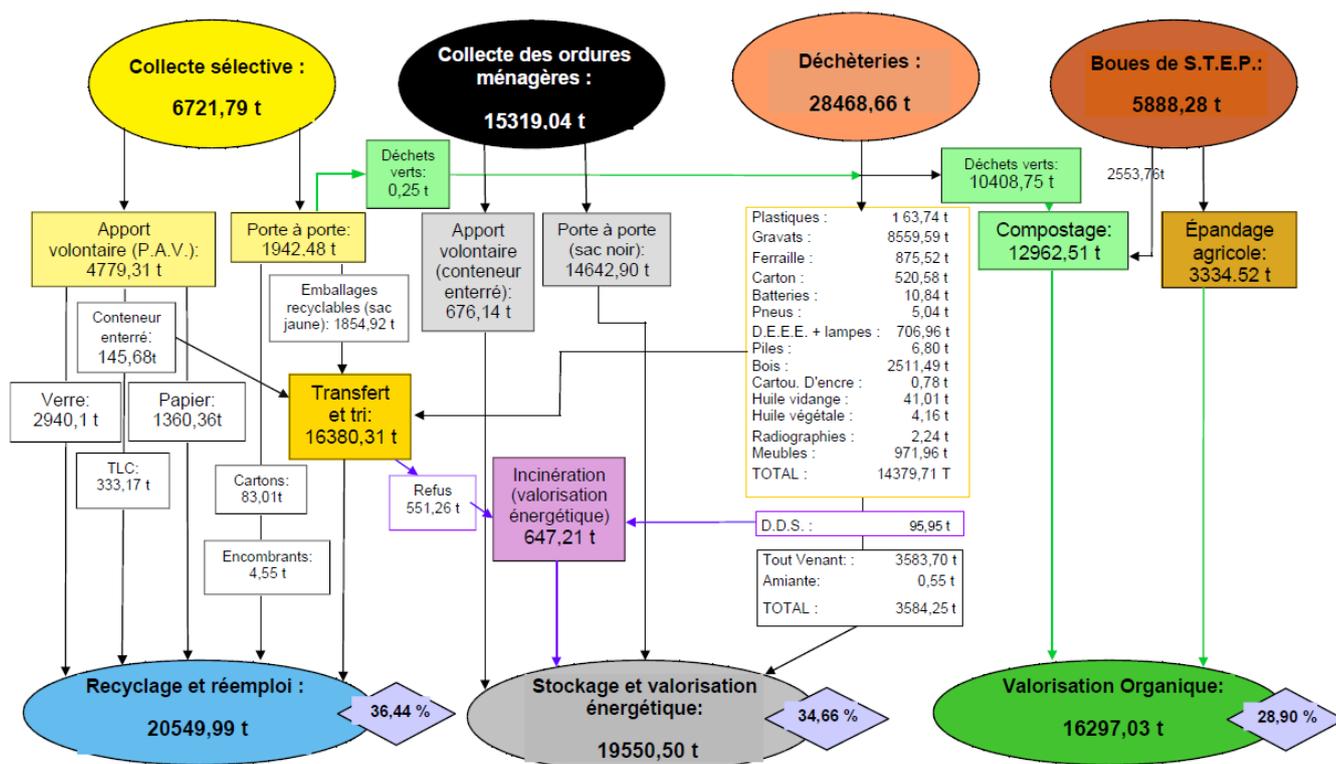
*données 2013

Grand Châtelleraut
65,34 %

Vienne
47,8 %*

*données 2015

Bilan Matière Grand Châtelleraut année 2019



GLOSSAIRE

AREC	A gence R égionale d' É valuation environnement et C limat en Nouvelle Aquitaine
BOM	B enne à O rdures M énagères
BTP	B âtiment et T ravaux P ublics
CAPC	C ommunauté d' A gglomération du P ays C hâtelleraudais
CC	C ommunauté de C ommunes
CCI	C hambre de C ommerce et d' I ndustrie
CCL	C ommunauté de C ommunes du L encloitrais
CCPP	C ommunauté de C ommunes des P ortes du P oitou
CODEC	C ontrat d' O bjectifs D échets É conomie C irculaire
CPIE	C entre P ermanent d' I nitiatives à l' E nvironnement
DEEE	D échets d' É quipements É lectriques et É lectroniques
DEL	D échet d' E mballages L égers
DT	D échèterie
DV	D échets V erts
ECT	E xtension des C onsignes de T ri
ICPE	I nstallation C lassée de P rotection de l' E nvironnement
OMA	O rdures M énagères A ssimilées (OMR+DEL)
OMR	O rdures M énagères R ésiduelles
PàP	P orte-à- P orte
PAV	P oint d' A pport V olontaire
SINOE	S ystème d' I nformation et d' O bservations de l' E nvironnement
SEL	S ystème d' E change L ocal
TLC	T extiles, L inges et C haussures